

Planification écologique en Ile-de-France COP départementale du Val-de-Marne

Déploiement du chantier adaptation au changement climatique

16 septembre 2025

Mots d'introduction

**Monsieur le préfet du Val-de-Marne
Madame la 12e vice-présidente en charge de l'eau et de l'assainissement
au conseil départemental du Val-de-Marne**

Ordre du jour

1. Cadre général de la planification écologique : exercice 2025
 2. Bilan de l'étape 1 : la sélection des priorités d'adaptation
 3. Présentation de la mission adaptation
 4. Témoignage de deux lauréats à l'AMI TACCT
 5. Ateliers : identification des actions d'adaptation
-

I. Cadre général de la planification écologique : exercice 2025

Mme la Secrétaire générale de la COP régionale d'Île-de-France, Aïcha Jairy

Une planification écologique structurée autour de 3 piliers

Atténuation du changement climatique



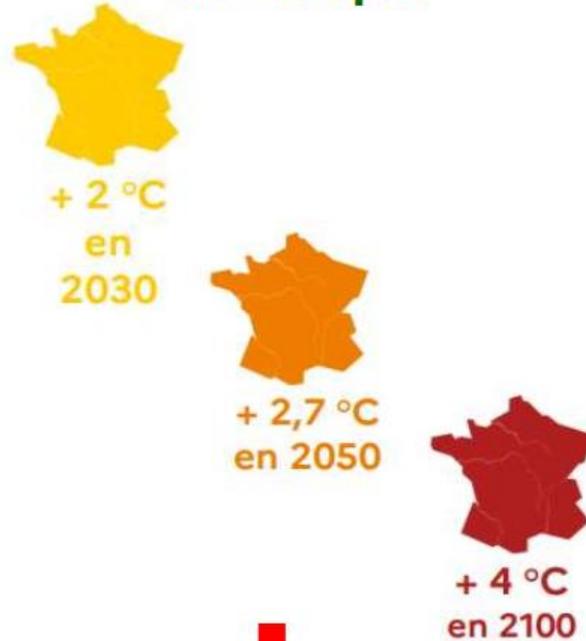
Neutralité Carbone en 2050
(Émissions de GES – Stockage
Carbone = 0)



SNBC3 / PPE 3

COP 1 dans le Val-de-Marne
30 septembre 2024

Adaptation au changement climatique



PNACC 3

COP 2 dans le Val-de-Marne
16 septembre 2025

Préservation et restauration de la biodiversité et des ressources

Protéger la ressource en eau

Adapter et
restaurer la forêt

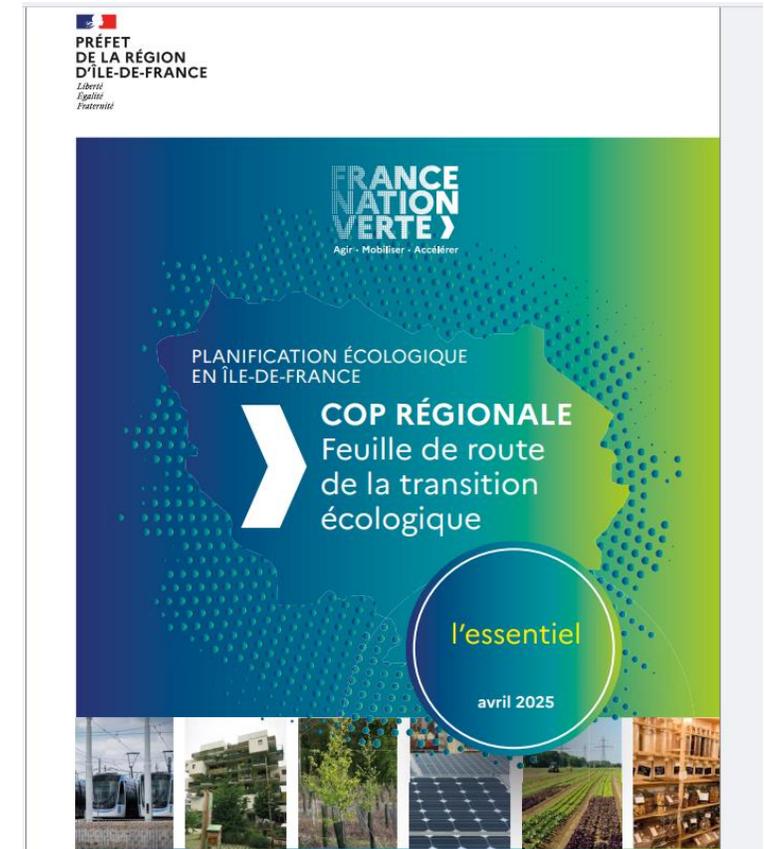


SN Biodiversité

COP 1 dans le Val-de-Marne
30 septembre 2024

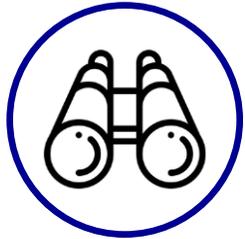
Informations COP : RDV sur le site de la préfecture de la région d'Île-de-France

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/L-action-de-l-Etat/Amenagement-du-territoire-transport-et-environnement/Environnement>



COP 2 : exercice adaptation

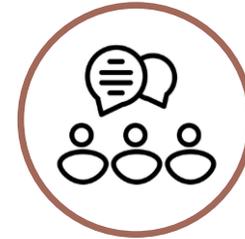
Reprise de la méthode COP en 4 mêmes piliers, en 3 étapes



Une vision tangible de la **TRACC à la maille infra-régionale (départementale/infra-départementale)**



La sélection de priorités d'adaptation déduites de **cartographies** d'aide à la décision

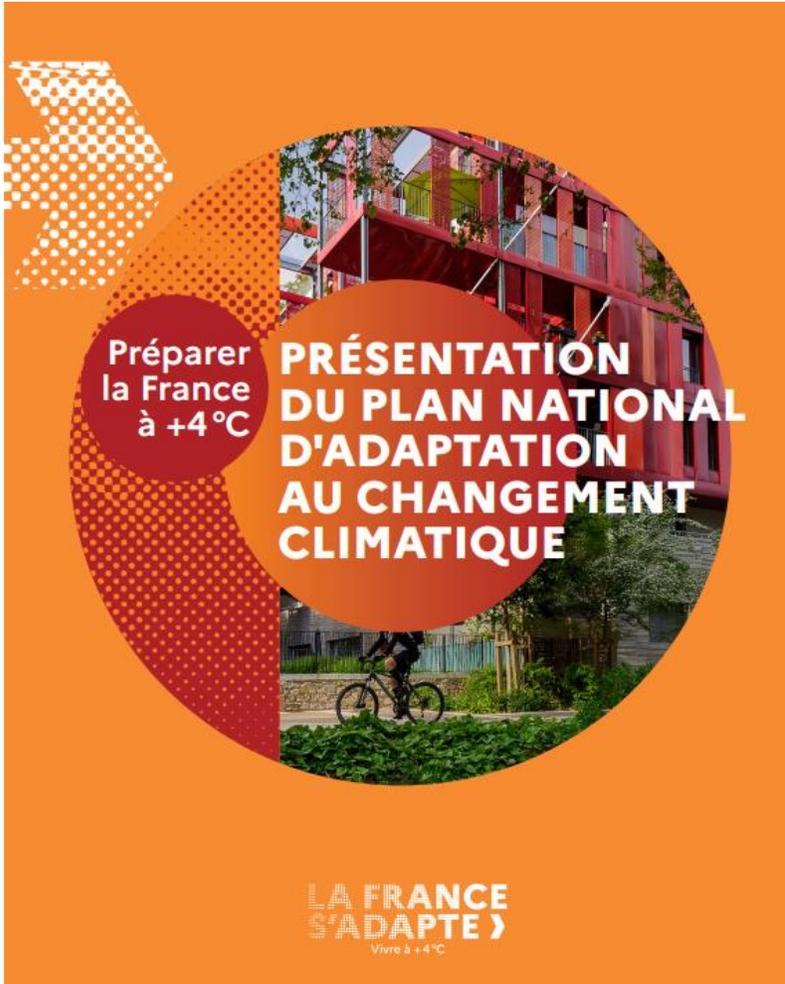


Débats et travaux pour définir les priorités d'actions territoriales d'adaptation à l'échelle infra-départementale (actions nouvelles ou existantes à amplifier)



Une consolidation sur les **actions concrètes à mener** au niveau départemental, puis régional

COP 2 : un cadre national renouvelé – adoption du 3^{ème} plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3)



1 objectif

Planifier et massifier les actions à mener d'ici 2030 pour s'adapter au changement climatique

4 principes

- ✓ Cibler prioritairement les populations et les territoires les plus vulnérables
- ✓ Privilégier les actions à co-bénéfices (*réduction des GES et biodiversité*)
- ✓ Adopter différents horizons de temps (*traiter les urgences et mettre en place des actions de long terme*)
- ✓ Systématiser la prise en compte du climat futur et faire de l'adaptation un réflexe

Avec l'ambition de construire une politique d'adaptation juste, crédible et solidaire



Des aléas climatiques :

- plus fréquents
- plus intenses



Sans actions d'adaptation fortes :

- un coût croissant des dommages
- une baisse de la valeur des actifs
- des secteurs économiques fragilisés

Mieux « prévenir »

Renforcer la prévention et l'adaptation pour limiter les dommages et leurs coûts



Mieux « guérir »

Adapter la gestion de crise, la mutualisation de la prise en charge des dommages

Définir le partage de l'adaptation entre l'État, les collectivités, les assurances, le monde économique et les ménages

- en prenant en compte les capacités d'agir de chacun
- pour limiter les interventions « en réaction »

ATTÉNUATION

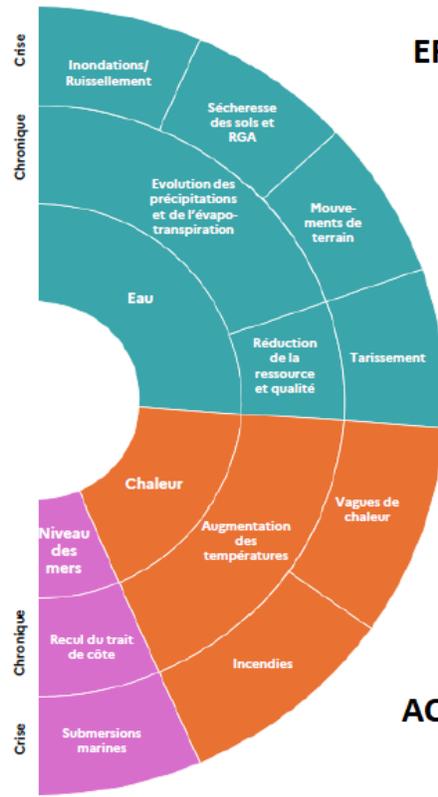
Stratégie nationale bas carbone

ADAPTATION

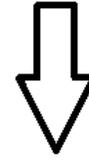
Plan national d'adaptation au changement climatique

Plan eau, Stratégie nationale biodiversité, politiques agricoles et forestières

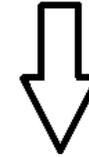
Première analyse de l'exposition au changement climatique : identifier et partager les croisements prioritaires



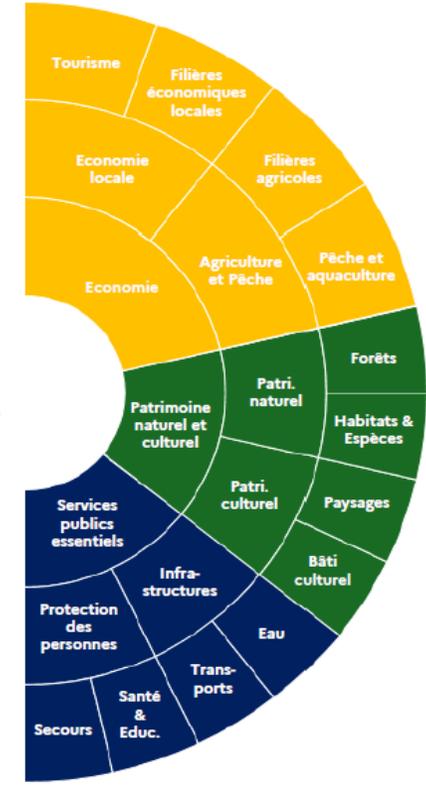
EFFETS CLIMATIQUES
X ENJEUX LOCAUX



PRIORITES LOCALES

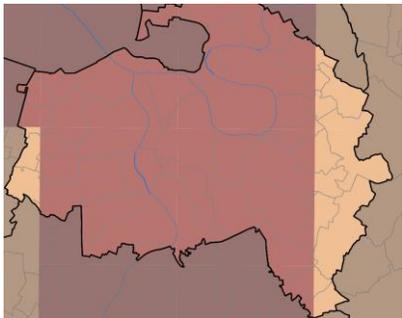


ACTIONS ACC LOCALES



Exemple

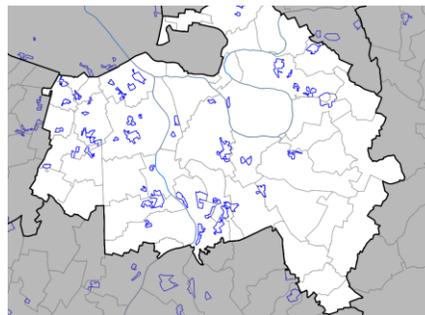
Effet - Hyperthermie



2050, +2,7°C (TRACC) : écart de jours à plus de 30°C par rapport à la référence



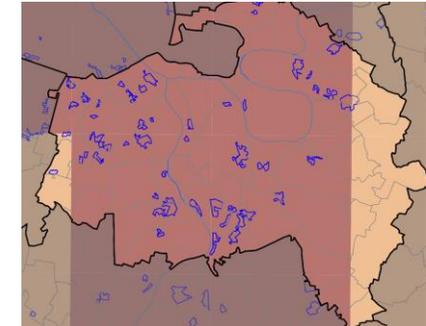
Sensibilité – Personnes vulnérables



Quartier Prioritaire de la Ville



Questionnement sur les priorités

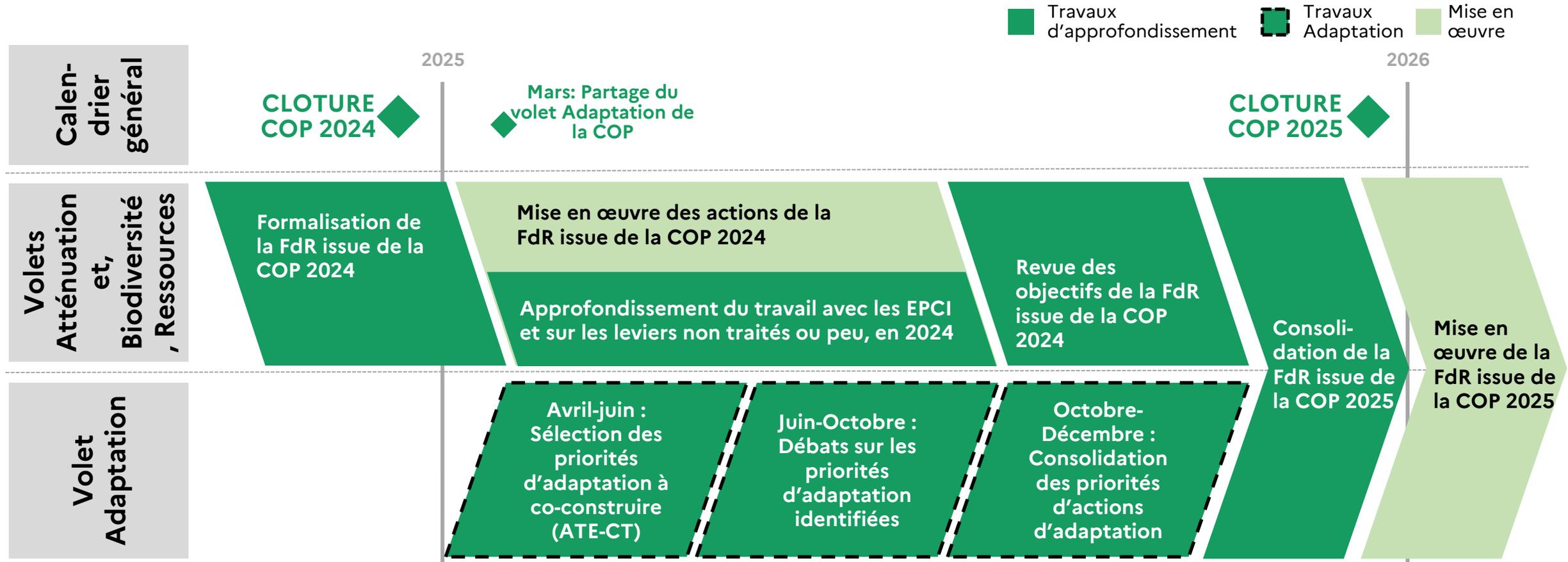


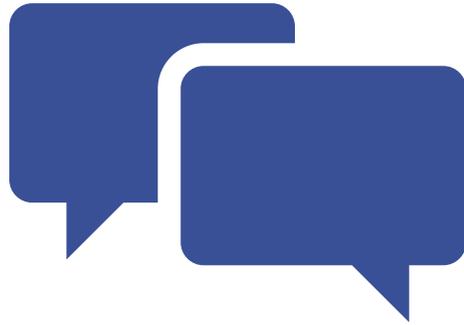
Identifier des actions pour enrichir la feuille de route COP

Données et cartes issues d'une collaboration technique et de la mise à disposition des données de nombreux acteurs publics



COP : calendrier prévisionnel 2025 pour mise en œuvre, approfondissement de la FdR Atténuation, Biodiversité, Ressources et ajout du volet Adaptation





II. Bilan de l'étape 1 : la sélection des priorités d'adaptation

**Unité départementale du Val-de-Marne
DRIEAT**

Etape 1 : le webinaire cartographique du 25 juin

- A destination des collectivités territoriales
- Objectif : définir les priorités d'adaptation dans le Val-de-Marne afin d'identifier, lors du débat de la COP, des actions qui alimenteront la feuille de route 2030
- Synthèse des échanges envoyée aux collectivités le 3 juillet 2025

COP 2025 : Volet adaptation Etape 1 – Visualisation de la TRACC et identification des priorités locales d'adaptation

Croisement des effets du changement
climatique avec les sensibilités du territoire

25 juin 2025



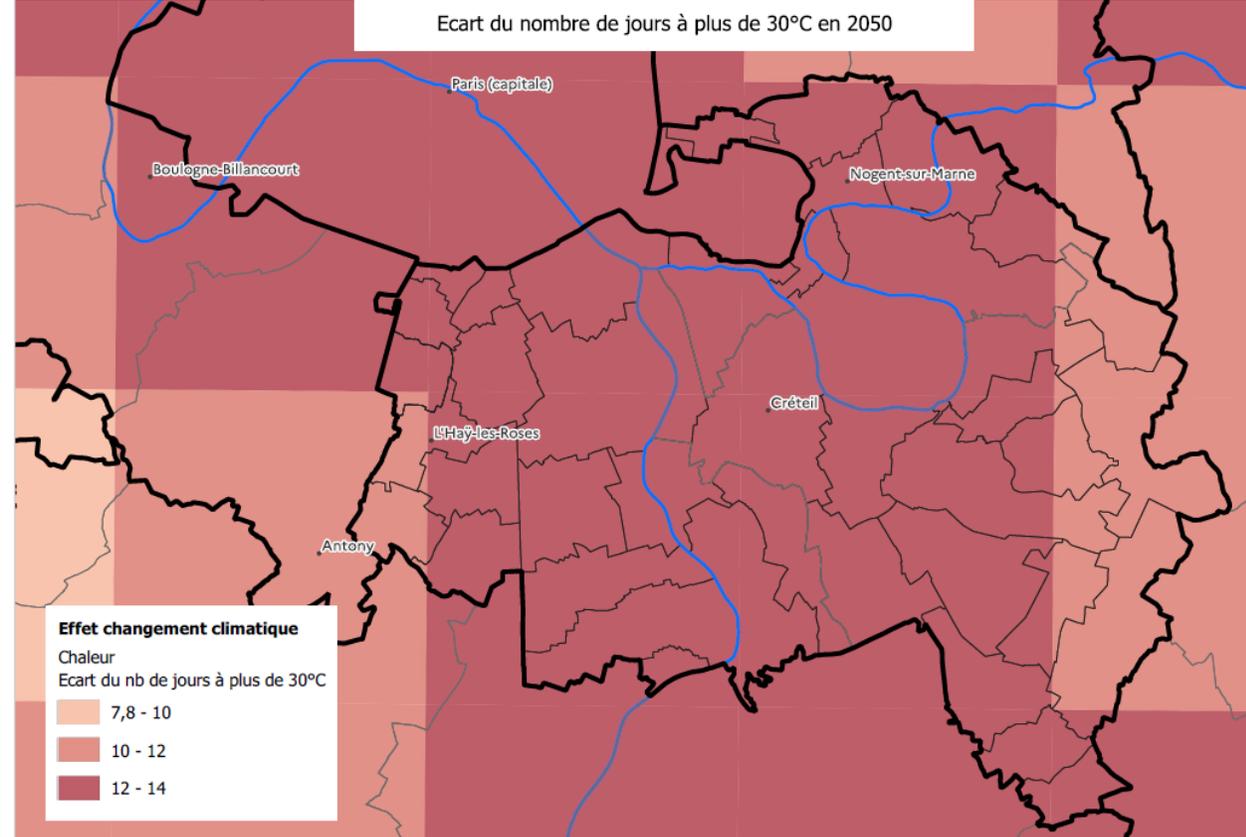
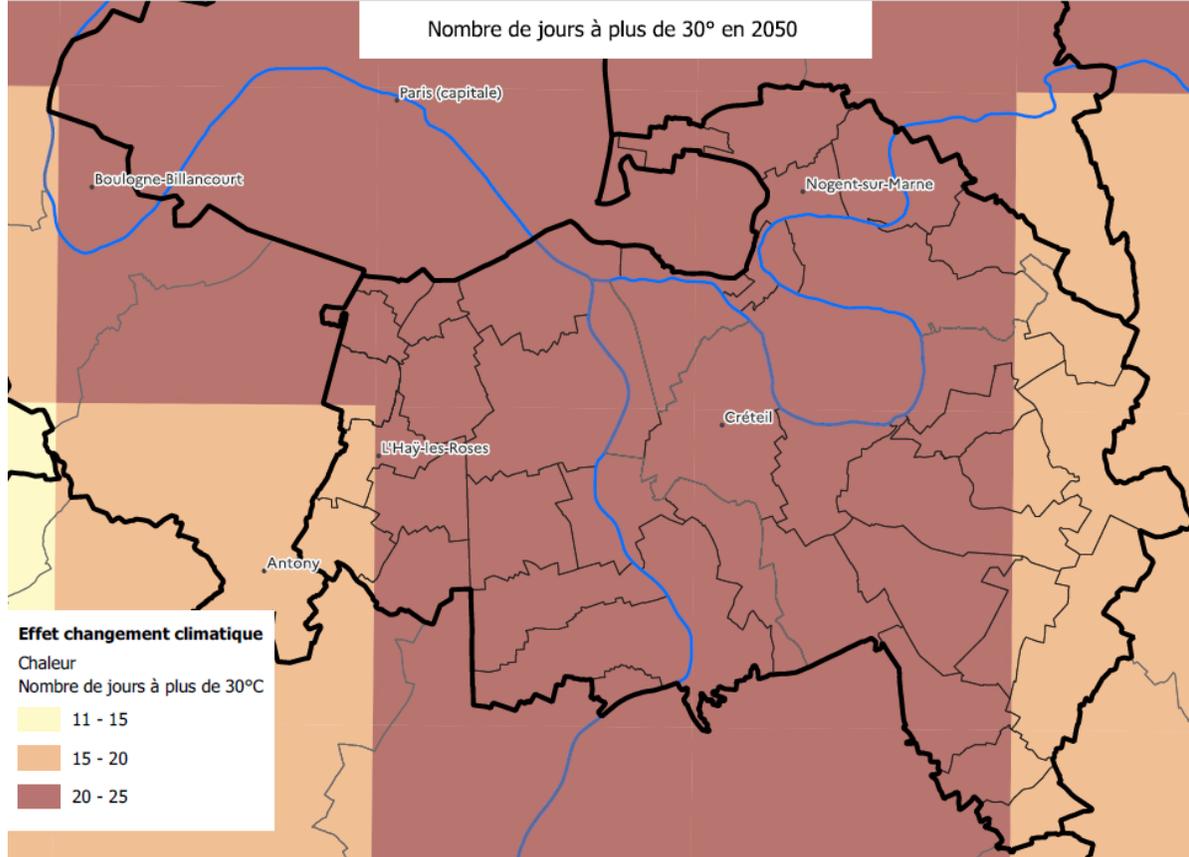
Les croisements proposés

Effet du changement climatique sur la chaleur

| | | Société | | | | | | | Patrimoine naturel et culturel | | | Economie | | Caractérisation du croisement | |
|---------|--|---|-----------------------------------|---|-------------------|-------------------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------------|-------------------------------|-----------------------------|-------------------|----------------------------|------------------------------------|--|
| | | Principales infrastructures de transport ferroviaire et routier | Population âgée de plus de 65 ans | Etablissements scolaires des premiers et second degré | EPHAD et hôpitaux | Taux de pauvreté à l'IRIS QPV | Logements universitaires | Passoires énergétiques | Ilots de chaleur urbains | Musées et monuments nationaux | ZNIEFF et Zones Natura 2000 | Zones forestières | Communes classées tourisme | Communes à « dominantes élevages » | |
| Chaleur | Nombre de jours + Ecart nombre de jours à plus de 30°C en 2050 | | ● | ● | ● | ● | ● | | ● | ● | ● | | | ● | |
| | Nombre de nuits + Ecart du nombre de nuits tropicales en 2050 | | | | | | | ● | | | | | | | |
| | Nombre de jours + Ecart du nombre de jours avec sensibilité au feu en 2050 | ● | | | | | | | | | | | ● | | |
| | Nombre de jours + Ecart du nombre de jours d'enneigement à 30cm en hiver en 2050 | | | | | | | | | | | | | ● | |

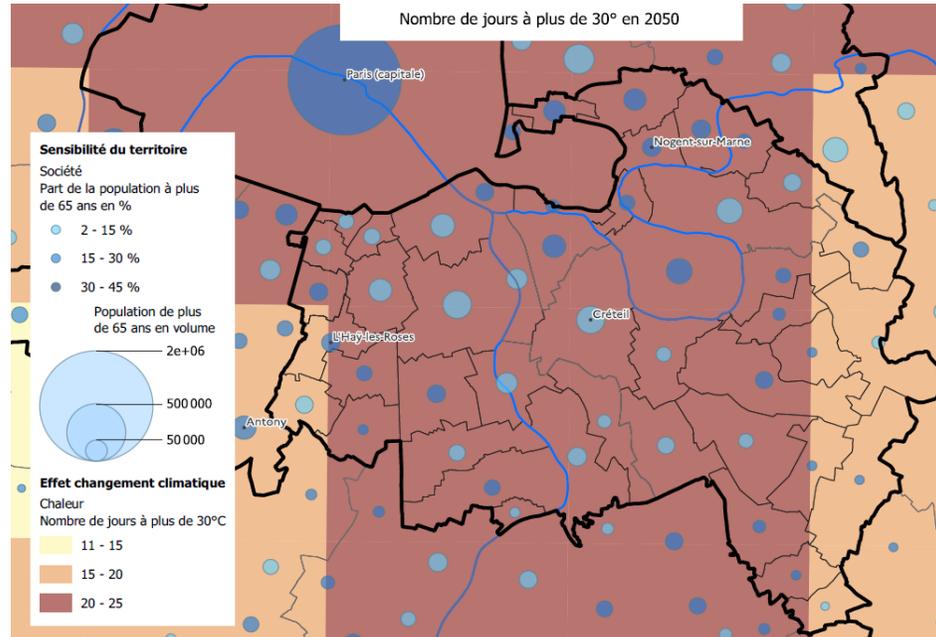
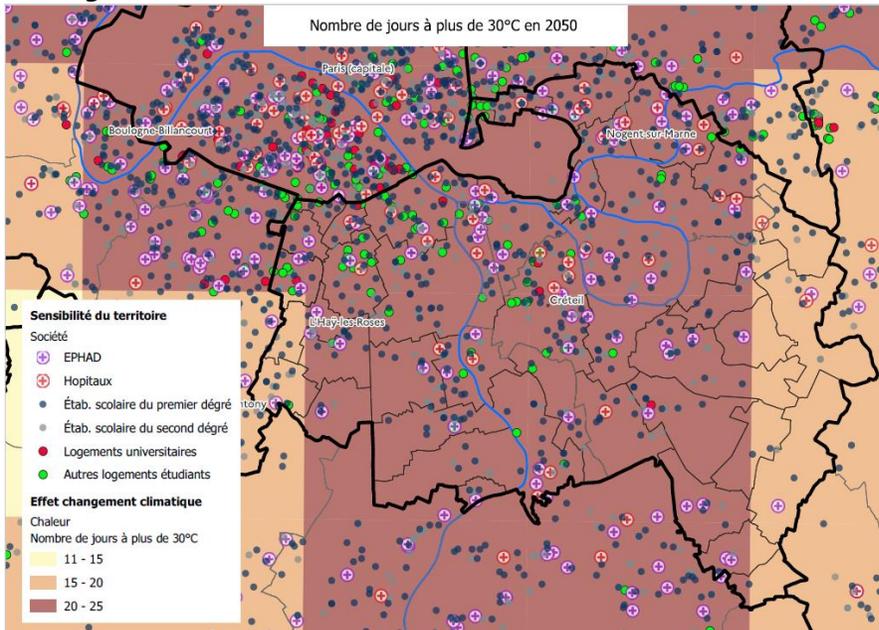
La caractérisation des croisements résulte des échanges du webinaire du 25 juin, elle permet une première grille de lecture des enjeux dans le Val-de-Marne.

Augmentation des températures : Nombre de jours et écart du nombre de jours à plus de 30°C à 2050



Données : Nombre de jours à plus de 30°C + écart du nombre de jours à plus de 30°C en 2050 vs 1975-2005 (Météo France)

Exposition des personnes âgées, EPHAD, des hôpitaux, des établissements scolaires et des logements étudiants à l'augmentation du nombre de jours > 30°C



Contextualisation

Dans le Val-de-Marne :

- Une quarantaine de centres hospitaliers, 72 EPHAD
- Près de 850 établissements scolaires du premier degré et deuxième degré (255 000 élèves)
- 5 résidences CROUS dans le Val-de-Marne (environ 2100 logements) et une soixantaine de résidences étudiantes (10 400 places)
- Territoire densément peuplé : près de 1,4 millions d'habitant dont environ 220 000 âgés de plus de 65 an (15%)

- Continuité des services publics essentielle pour les personnes vulnérables notamment les personnes âgées (lien avec l'APHP)
- Actions sur la rénovation des écoles : les collectivités s'engagent sur les «cours oasis» (CAUE/Agence de l'eau/Syndicat Marne Vive)

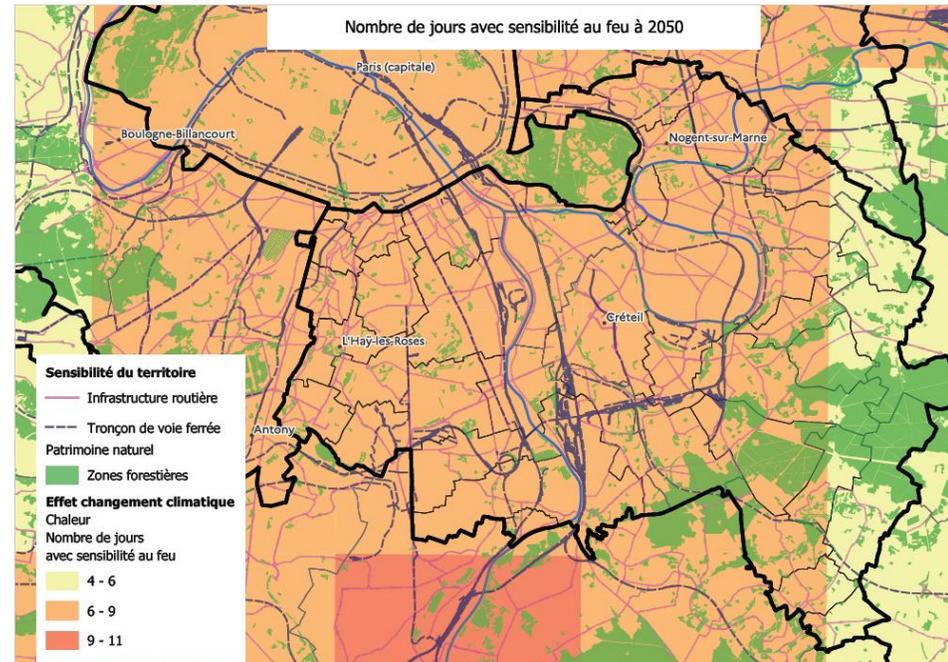
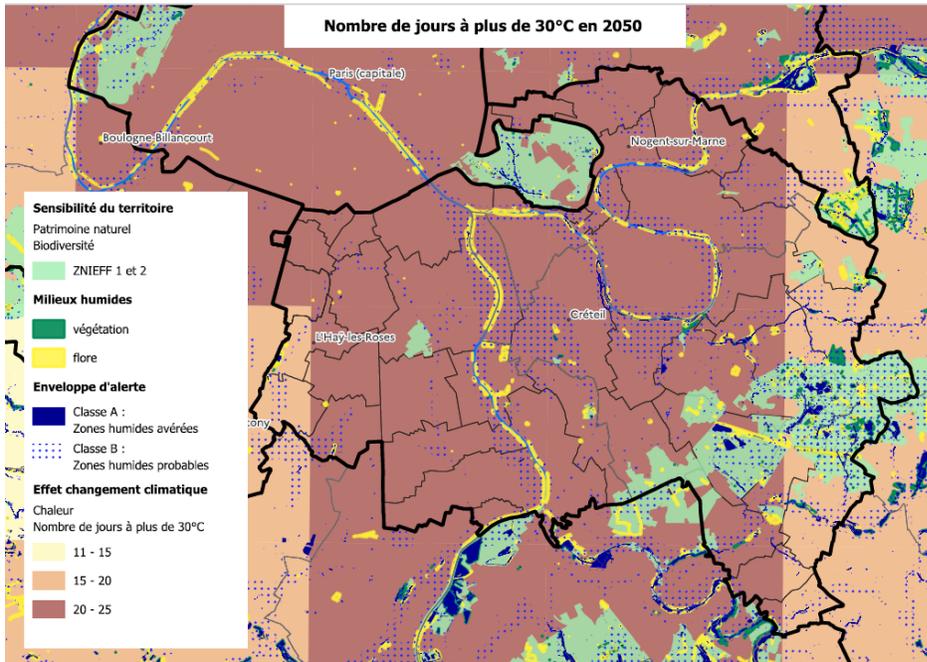
Superposition des données suivantes

- Nombre de jours à plus de 30°C
- Géolocalisation des EHPAD et des hôpitaux (ANAP, 2019)
- Géolocalisation des établissements scolaire du premier et du second degré (Ministère de l'Éducation nationale)
- CROUS et logements étudiants
- Part de la population à plus de 65 ans et volume de population par commune en 2021 (INSEE)

Contextualisation

- 20 ZNIEFF de type 1, 7 ZNIEFF de type 2
- 2 733 ha de surfaces boisées dans le Val-de-Marne (MOS 2021), dont environ la moitié fortement exposée
- Nombreuses infrastructures de transports exposées à la sensibilité au feu

Augmentation du nombre de jours > 30°C et sensibilité au feu à 2050 croisés avec les espaces boisés, les zones humides et les infrastructures de transport



Superposition des données suivantes

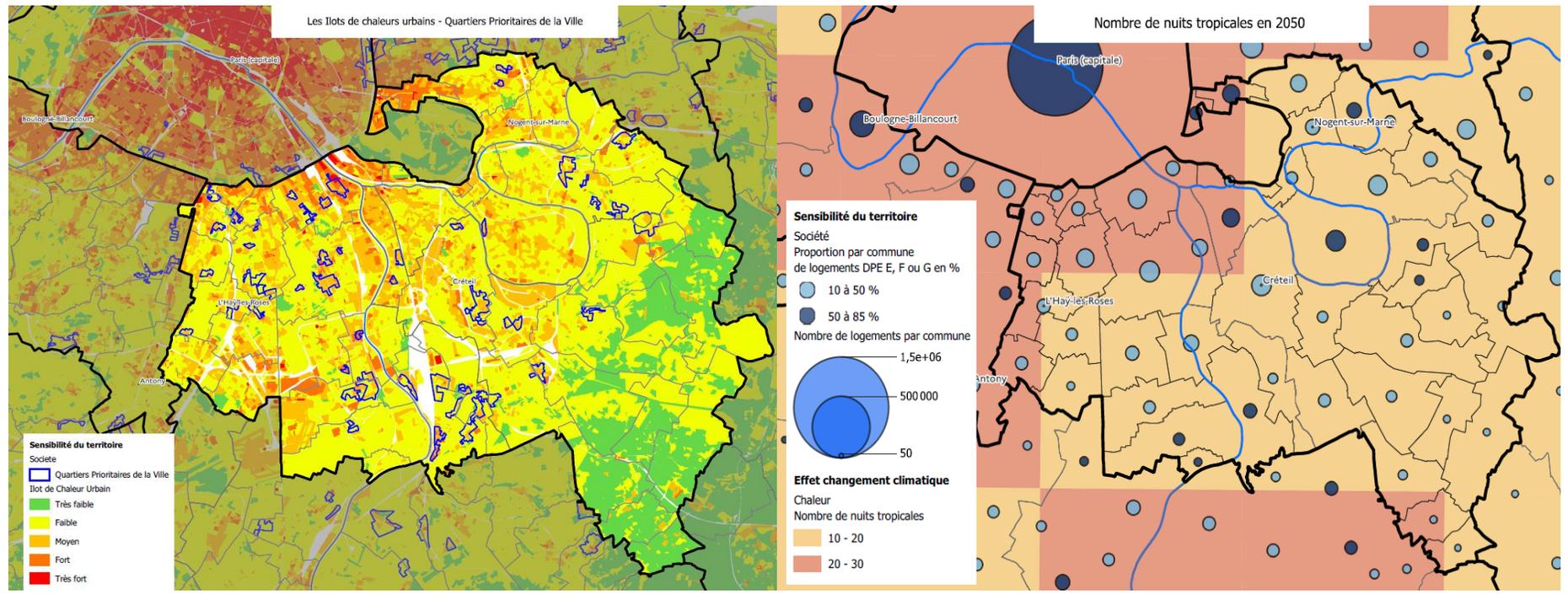
- Nombre de jours à plus de 30°C
- ZNIEFF de type 1 et de type 2 (2025)
- Nombre de jours avec sensibilité au feu à horizon 2050
- Espaces boisés (Masque Forêt IGN, 2022)
- Infrastructures de transport ferroviaire (IGN – BDTOPO, 2023)
- Infrastructures de transport routier (Routes départementales, routes intercommunales) (IGN – BDTOPO, 2023)

- Enjeu de protection des milieux aquatiques au sein d'un territoire pauvre en zone humide (en dessous de la moyenne nationale)
- Arc boisé du Val-de-Marne vulnérable
- Perception du risque incendie potentiellement sous-estimée, difficulté à appréhender le risque (rôle des Plans intercommunaux de sauvegarde)
- Enjeu de continuité des services de transport

Contextualisation

Territoire fortement urbanisé
47 QPV dans le Val-de-Marne
Près de 300 000 logements (environ 45%) avec un DPE E,F et G dans le Val-de-Marne

Îlots de Chaleur Urbain et Quartiers Prioritaires de la Ville + Exposition des logements DPE E, F, G par commune à l'augmentation du nombre de nuits tropicales



- Des actions pour lutter contre les ICU: gestion des eaux pluviales à la source, renaturation, adaptation des essences, maintien de la pleine terre, réflexion sur la baignade, OAP thématique, zonage pluviale, atlas des QPV
- Des actions pour améliorer l'isolation thermique et le confort d'été des bâtiments (dès la conception du bâtiment) : étude sur la thermographies, diagnostic confort d'été sur les équipements publics (PPI)

- Superposition des données suivantes
- Nombre de nuits tropicales à 2050
 - Logements en DPE E, F, G (CSTB, 2023)
 - IPR (ICU)

Impact des enjeux « chaleur »

A retenir : la chaleur n'est pas qu'une question de confort, c'est une question de santé :

- Une surmortalité observée dès 45 ans
- Des impacts directs (coups de chaleur, décès) ou retardés (aggravation de pathologies pré-existantes, impact sur le développement foetal)
- Des impacts sur la santé mentale
- Une diminution des capacités cognitives (travail, école)
- Une diminution de la vigilance (risque d'accident du travail)

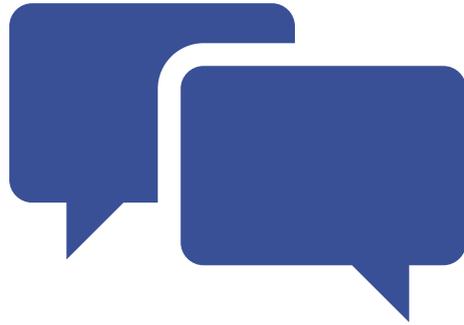
Depuis 2014 :

- 1 000 à 7 000 décès attribuables à la chaleur chaque année
- Plus de 40 000 décès attribuables à la chaleur

De premiers éléments de réflexion

- Le rôle clé des PLUi et PCAET
- Adaptation des référentiels de prévention: incendie de forêts et de végétation
 - Publication de carte nationale de sensibilité en 2027 + liste de communes exposées
 - Puis, au fil de l'eau : prise en compte dans les plans de prévention des risques (maîtrise de l'urbanisation) + zones de danger





Les croisements proposés

Effets du changement climatique sur l'eau

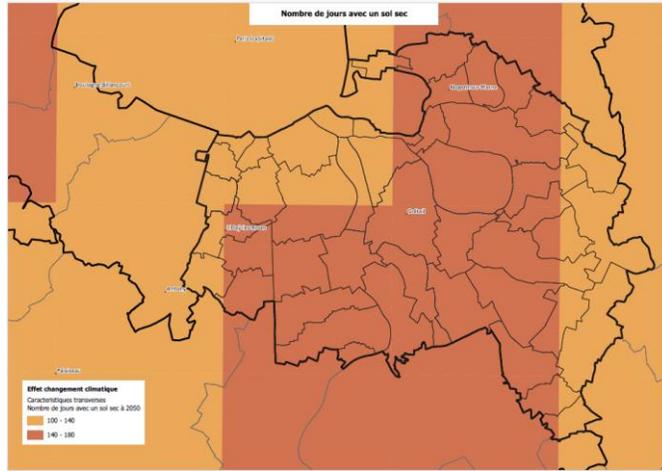
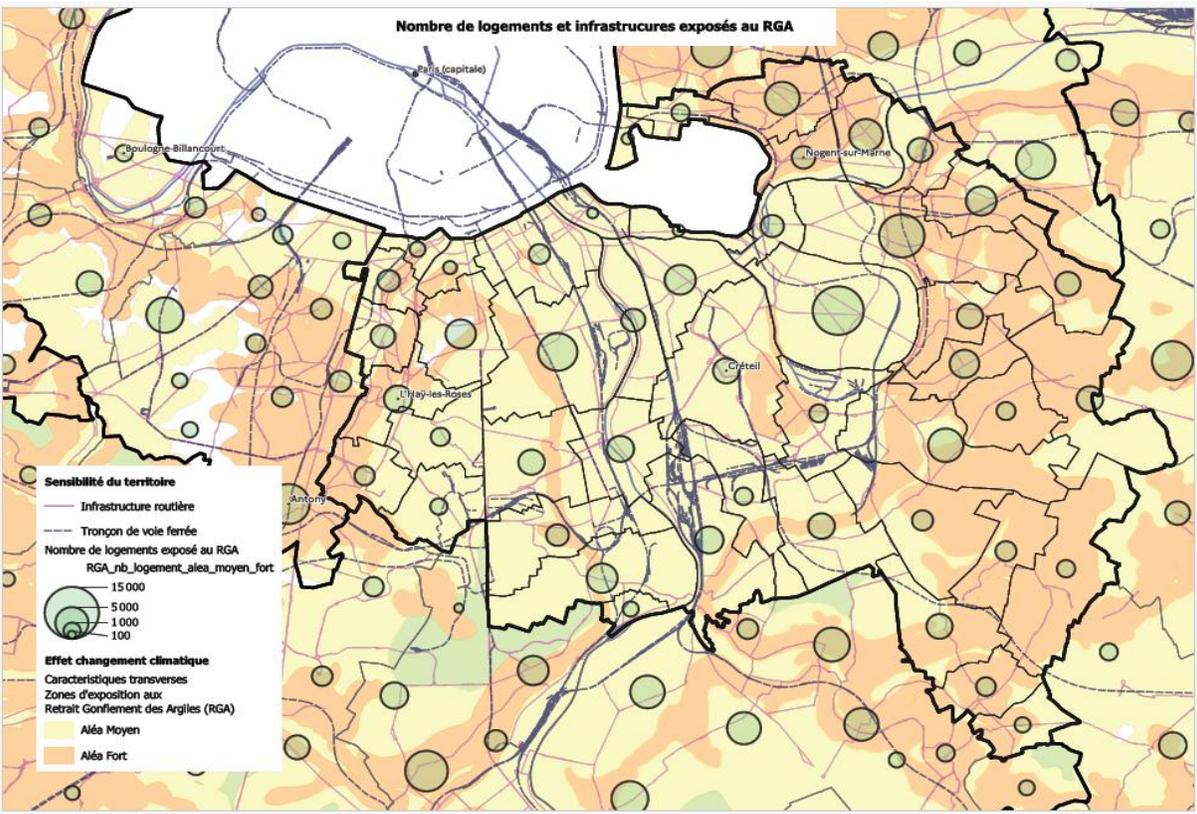
| | | Société | | Economie | Transverse | | | Patrimoine culturel et naturel |
|-----|--|---|------------------------------------|----------------|--------------------|-----------------------------|-------------------|--------------------------------|
| | | Principales infrastructures de transport ferroviaire et routier | Nombre de logements exposés au RGA | Zones agricole | Zones d'habitation | Zones à vocation économique | Zones anthroposée | Zones d'exposition aux RGA |
| Eau | Ecart relatif d'intensité des événements extrêmes | | | | | | ● | |
| | Nombre de jours et écart du nombre de jours avec sol sec en 2050 | ● | ● | ● | | | ● | |
| | Enveloppe Approchée des inondations Potentielles (EAIP) | ● | | | ● | ● | | |
| | Evolution du débit d'étiage estival en écart relatif | | | | | | | ● |
| | Evolution de la consommation en eau entre 2020 et 2050 | <i>Pas de croisement – en attente de la disponibilité des projections de disponibilité de la ressource en eau</i> | | | | | | |

Caractérisation du croisement

- Prioritaire
- Important
- Secondaire
- Non pertinent

La caractérisation des croisements résulte des échanges du webinar du 25 juin, elle permet une première grille de lecture des enjeux dans le Val-de-Marne.

Exposition du parc de logements et des infrastructures de transport au RGA et à l'augmentation du nombre de jours avec sol sec



En 2050, il est projeté dans le Val-de-Marne entre 10 à 25 jours de sol sec supplémentaires par rapport à une période de référence (1976-2005)

Contextualisation

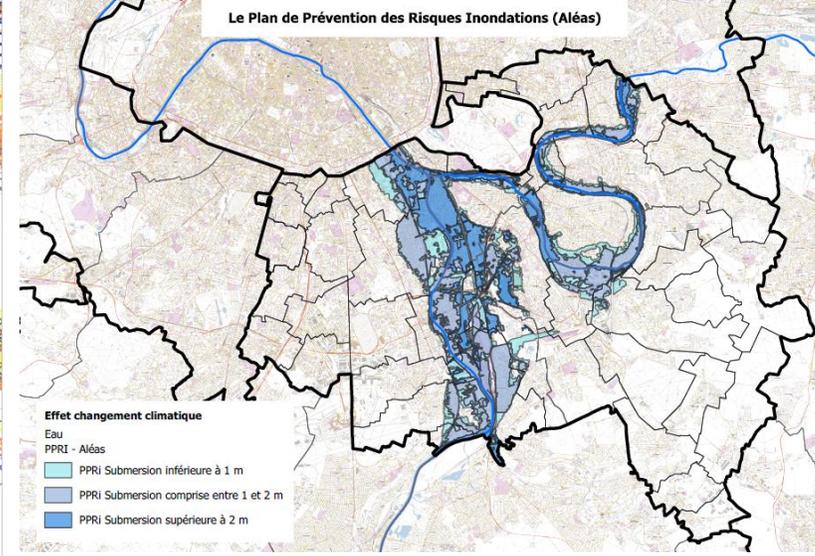
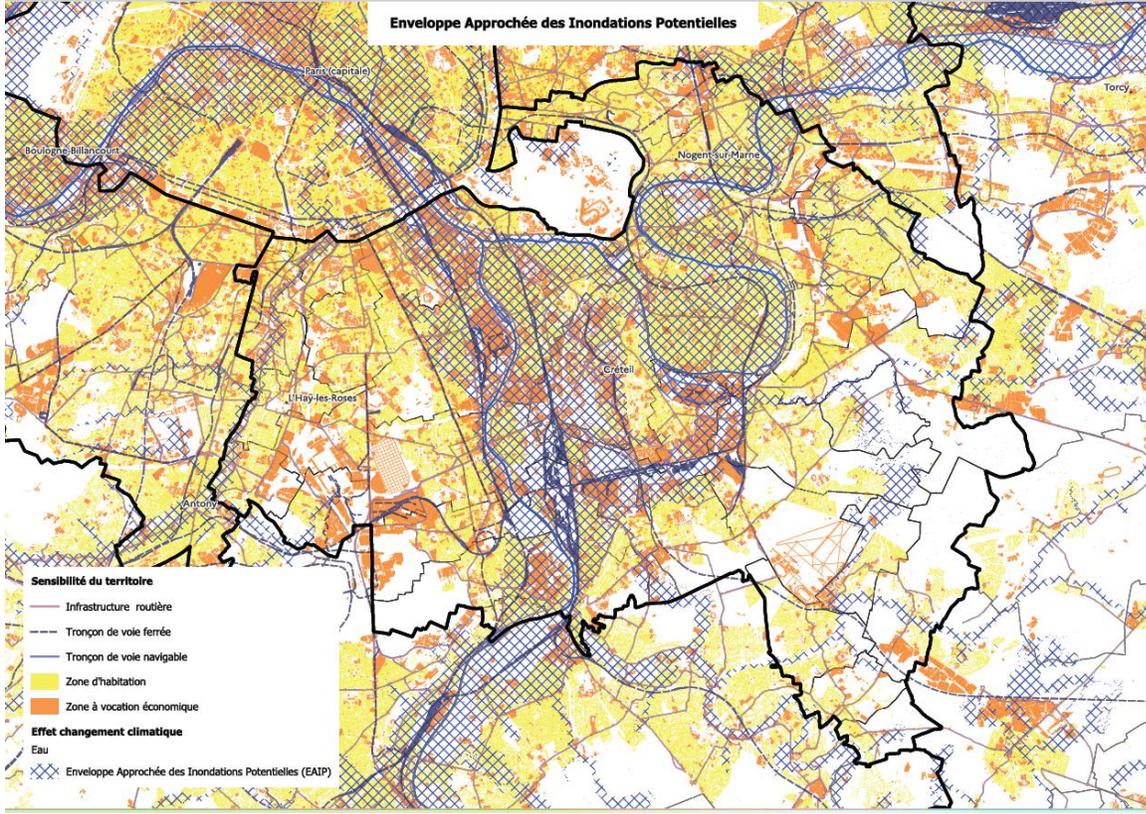
Un territoire très urbanisé avec de nombreux logements exposés au RGA et à l'augmentation du nombre de jours avec sol sec

- **Risque RGA connu (répertorié dans les PCAET) mais pas d'actions opérationnelles contre ce risque mises en œuvre**
- **Comment intégrer ce risque: réduire la constructibilité sur les zones à risque ? mobiliser les PLUi ? mobiliser la pleine terre pour lutter contre la sécheresse des sols ?**

Superposition des données suivantes

- Nombre de jour et écart nombre de jours avec un sol sec à 2050 (Météo France)
- Exposition au retrait gonflement des argiles - moyen et fort (Georisques)
- Nombre de logements exposés au retrait gonflement des argiles (RGA) (CGDD/SDES, 2021)

Exposition actuelle des zones d'habitat, zones économiques et infrastructures de transport aux inondations potentielles



Contextualisation

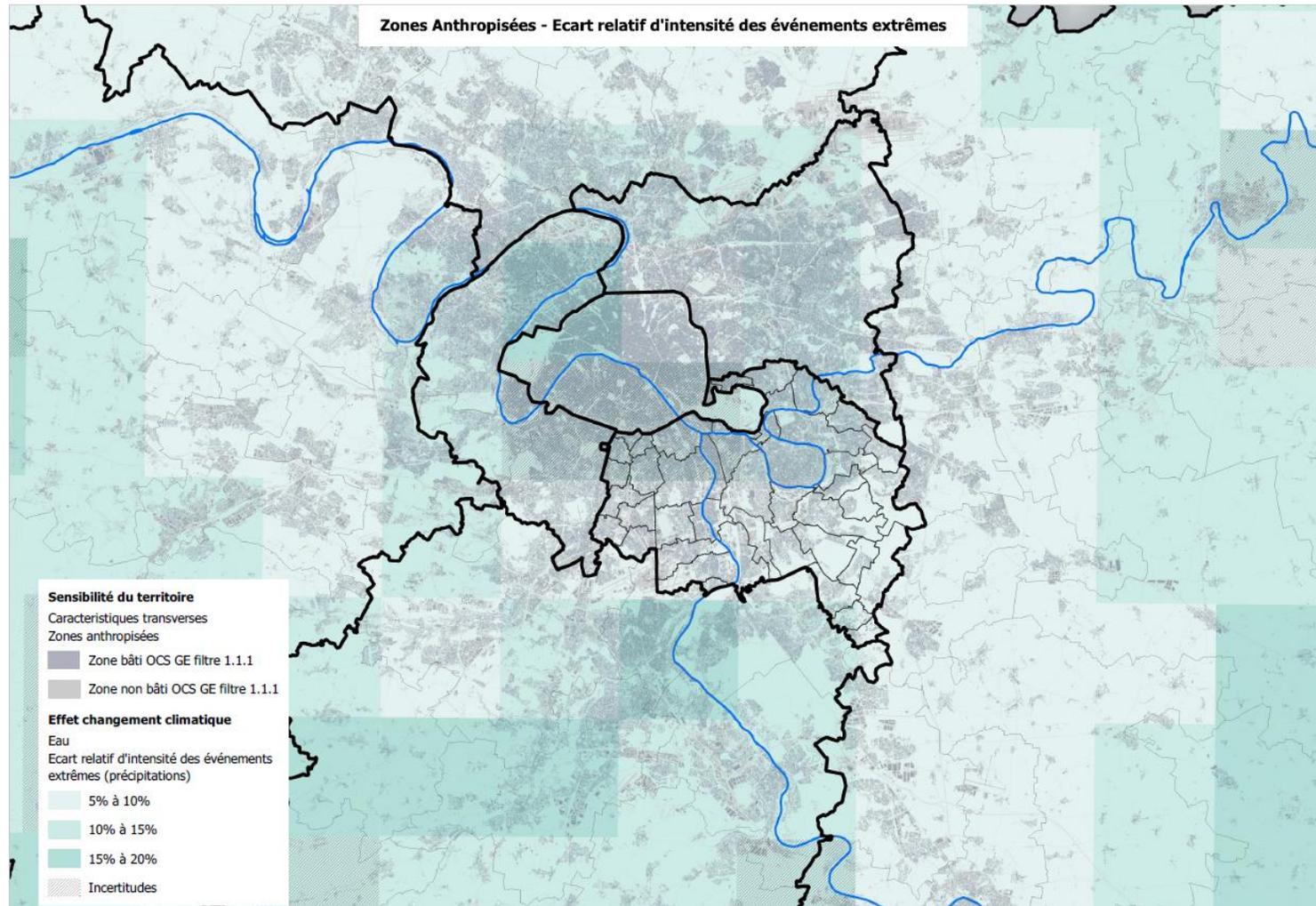
Présence de nombreux cours d'eau (Seine, Marne, Bièvres, Yerres..) dans un territoire fortement urbanisé :

- zones d'habitation : environ 700 000 logements dont 20% de logements individuel privés, 55% de collectifs privés et 25% de parc social
- zones économiques : plus de 600 000 emplois dans divers secteurs (logistique, industrie, tertiaire..), notamment dans la moitié Ouest ; présence de grands pôles d'emploi (pôle Orly-Rungis) et des activités industrielles et portuaire le long de la Seine
- nombreuses infrastructures de transports

- **Risque bien connu des collectivités mais difficulté à évaluer précisément les impacts de ce risque**
- **Etude de vulnérabilité à l'échelle de quartiers**
- **Rôle clé du PPRI:**
 - **contrôler les règles de constructibilité**
 - **mettre à jour : interroger le devenir des bords de Seine et Marne, intégrer l'impact sur la biodiversité**

Superposition des données suivantes

- Enveloppe Approchée des inondations Potentielles (EAIP) (2011)
- Infrastructures de transport ferroviaire (IGN – BDTOPO) (2024)
- Infrastructures de transport routier (Routes départementales, routes intercommunales) (IGN – BDTOPO)



Contextualisation

Territoire fortement urbanisé potentiellement exposé à l'augmentation de l'intensité des événements extrêmes

- Enjeu ruissellement important sur le département
 - Mener des diagnostics sur les eaux pluviales
 - Interroger les capacités des exutoires des eaux pluviales lors des orages

Superposition des données suivantes

- Ecart relatif d'intensité des événements extrêmes (précipitations) à 2050 (Météo France)
- Zones anthropisées (voir détail dans Guide de prise en main):
 - « Zones bâties » et « Zones non bâties » - OCSGE, 2024
 - OU « Zone d'habitation » et « Zone d'activité ou d'intérêt » filtré sur « Industriel et commercial » - BDTPO, 2023

Impact des enjeux « eau »

De premiers éléments de réflexion



La nécessité de gagner en connaissance sur le risque inondation et RGA:

- Carte nationale du CEREMA (1^{ère} version fin 2025)

Objectifs : information, observatoire de l'assurabilité



- Carte nationale d'exposition RGA (étude BRGM-MRN en finalisation)

Objectif : arrêté pour prise en compte dans la construction (2025)



Maison fissurée en raison des mouvements de terrain induits par la rétractation et le gonflement du sol argileux. © BRGM

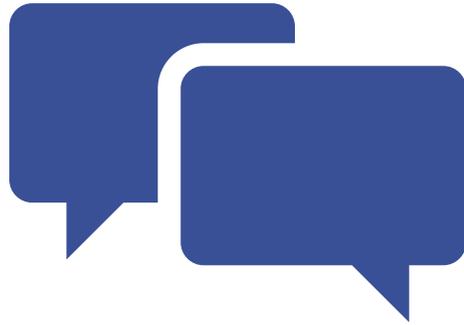


Le rôle de la planification à travers le PPRI

L'adaptation des référentiels de prévention

- Retrait-gonflement des argiles
- Inondations - Etudes Météo France (pluies) et INRAE (débits) en finalisation
 - 2026 -> décret + arrêté
 - Puis, au fil de l'eau : prise en compte dans les plans de prévention des risques (maîtrise de l'urbanisation)





III. Présentation de la Mission

Adaptation

Ademe



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Mission Adaptation

Le service commun d'accueil et d'orientation
des **collectivités** sur l'adaptation au changement climatique



agence nationale
de la cohésion
des territoires



Le service commun d'accueil et d'orientation des collectivités sur l'adaptation au changement climatique

Objectifs principaux de la Mission Adaptation



Issue du 3^e Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), la Mission Adaptation (MACC) vous oriente vers le bon dispositif et partenaire public, en fonction de vos besoins, pour vous aider à initier, déployer ou renforcer une démarche d'adaptation pour votre territoire.

L'émergence et la réalisation de projets d'adaptation liés aux contextes territoriaux font appel à plusieurs corpus disciplinaires. Pour les faciliter, la Mission Adaptation met en relation, de manière simplifiée, les collectivités locales avec les opérateurs de l'État

Vos contacts seront les référents régionaux de la Mission Adaptation.

Binôme francilien



CEREMA
Laure ALLIBERT
Référente Adaptation au
Changement Climatique
Direction territoriale Île-de-France



ADEME
Claire PEYET FEBRER
Responsable Cible collectivités &
Adaptation au changement
climatique

QUELS ACCOMPAGNEMENTS POUR VOTRE COLLECTIVITÉ ?

Un suivi avec les référents régionaux.
Nous identifierons avec vous les ressources les mieux **adaptées à votre situation.**

CONSEIL ET ORIENTATION

par les référents régionaux

Echange et compréhension initiale des besoins et des capacités.

Offre gratuite

DIAGNOSTIC ET STRATÉGIE

Élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie : formations, outils d'aide à la décision, plan d'action...

Offre pouvant être payante

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Dimensionnement de l'accompagnement technique avec accès aux outils et méthodes des partenaires, étude d'approfondissement sectoriel et thématique...

Offre pouvant être payante

APPUI SUR MESURE Accompagnement supplémentaire pour orienter vers l'ingénierie privée ou publique : recherche de financement, réalisation de cahier des charges...

Offre pouvant être payante



COMMENT CONTACTER LA MISSION ?



mission-adaptation.fr

Créez votre compte et contactez vos référents régionaux de la Mission Adaptation via le formulaire en ligne

La Mission Adaptation vous guide dans votre démarche d'adaptation au changement climatique

Collectivités, nous vous accompagnons dans vos démarches d'adaptation.

[Solliciter la Mission Adaptation](#)

[Demander un accès conseiller](#)



La méthodologie nationale TACCT au cœur d'un AMI francilien Adaptation au changement climatique

Objectif de l'AMI (*Appel à Manifestation d'Intérêt*)

TACCT (*Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique des Territoires*)

Accompagner les collectivités territoriales franciliennes souhaitant mettre en place une stratégie d'adaptation au changement climatique sur leur territoire.

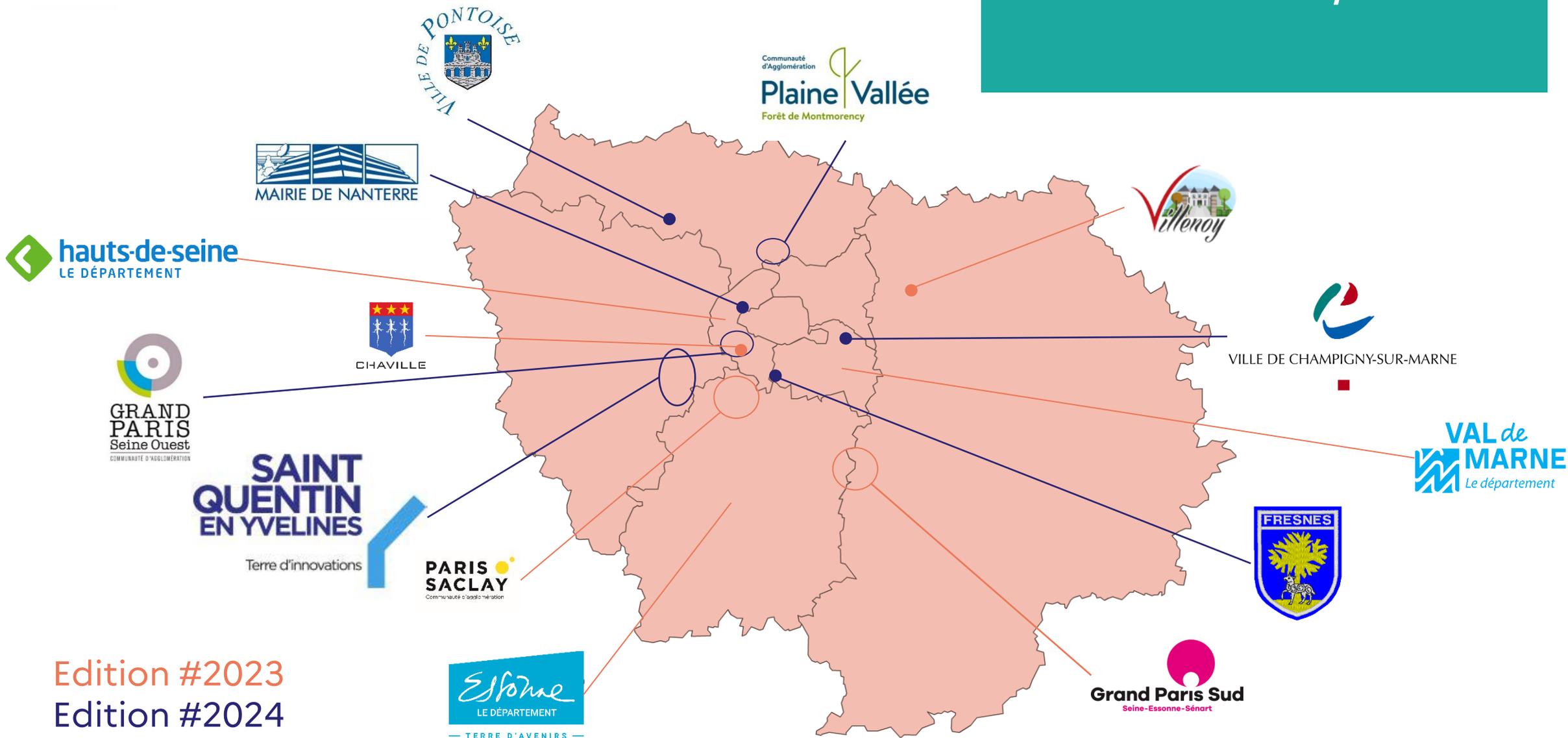
Accélérer la mise en œuvre d'actions concrètes :

Rapidité
Efficacité
Durabilité

Les Partenaires



L'AMI TACCT en Ile-de-France : 2 éditions / 14 lauréats



Edition #2023
Edition #2024

Accompagnement collectif

Accompagnement individuel

| Rencontres bimestrielles → focus thématiques | Montée en compétences | Rencontres thématiques Collectives | ½ journée Climat Story | Mise à disposition de cartographies | Points individuels | Coaching TACCT en 6 étapes |
|--|--|--|---|---|---|---|
|  | <p>Formation</p>  | <p>SaFN, ICU</p>  |  |  |  |  |



Partenaires





IV. Témoignage des deux lauréats de l'AMI TACCT 2024

Champigny-sur-Marne et Fresnes



Stratégie d'adaptation au changement climatique à Champigny-sur-Marne

Démarche TACCT de l'Adème



COP94
mardi 16 septembre 2025

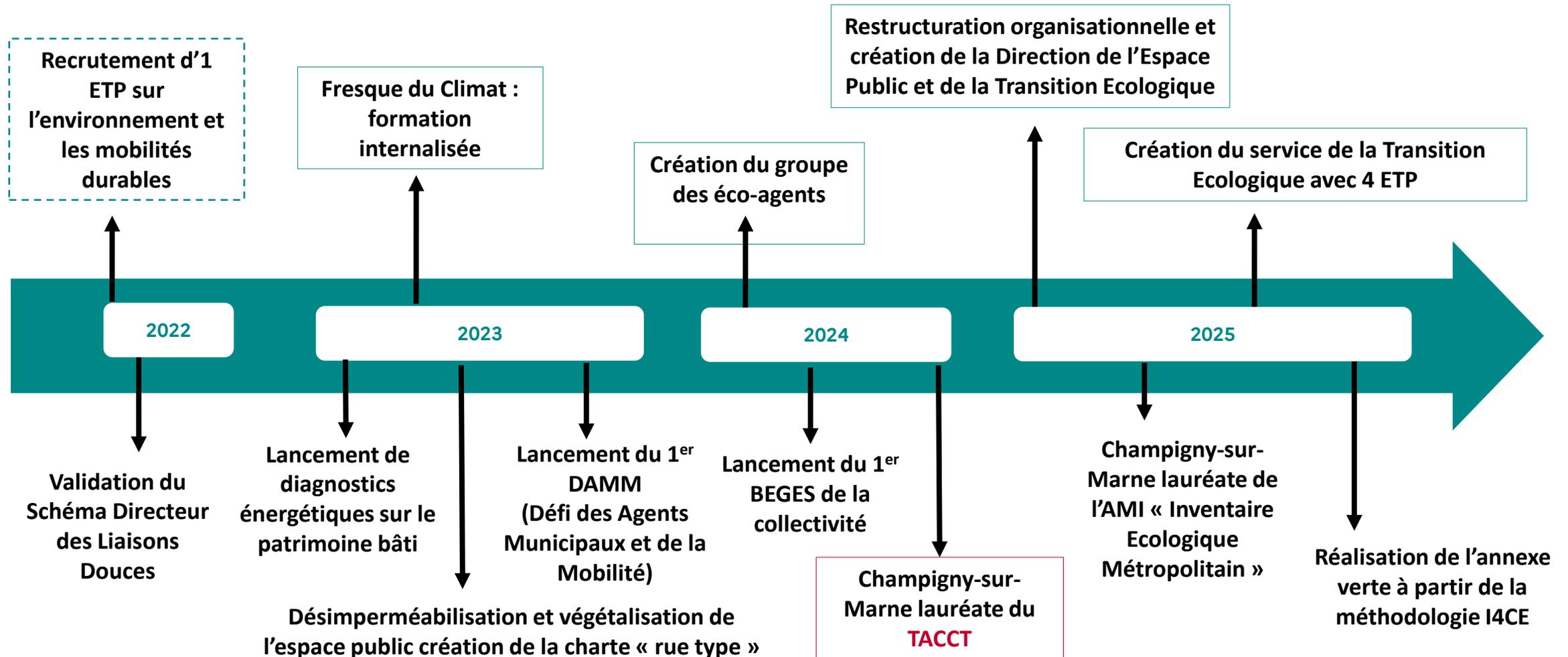
Sommaire

- 1 Insertion de la démarche TACCT dans un environnement dynamique
- 2 Cadrage
- 3 Exemple d'éléments de diagnostic sur la chaleur urbaine
- 4 Un exemple de réponse adaptative à la chaleur urbaine



La démarche TACCT à Champigny-sur-Marne : insertion dans une dynamique de transition écologique globale

CIA : part bonus sur l'investissement des agents dans la transition écologique



UN COPILOTAGE TECHNIQUE INEDIT

Transition
Ecologique

Qui rassemble
autour de la
thématique de
l'adaptation

CCAS

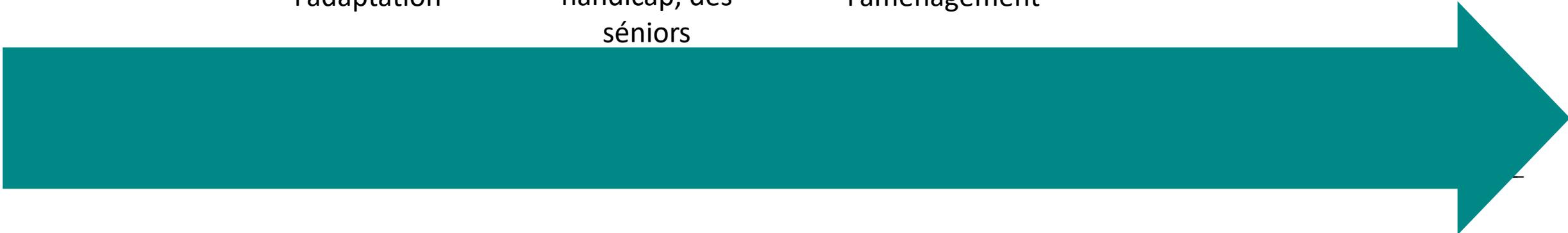
Autour des
questions
sociales, du
handicap, des
séniors

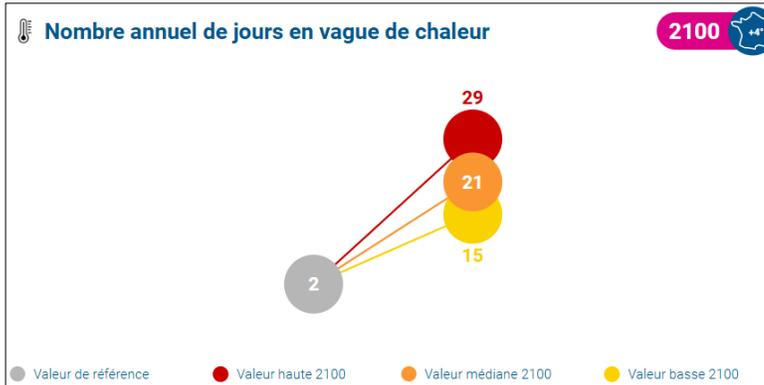
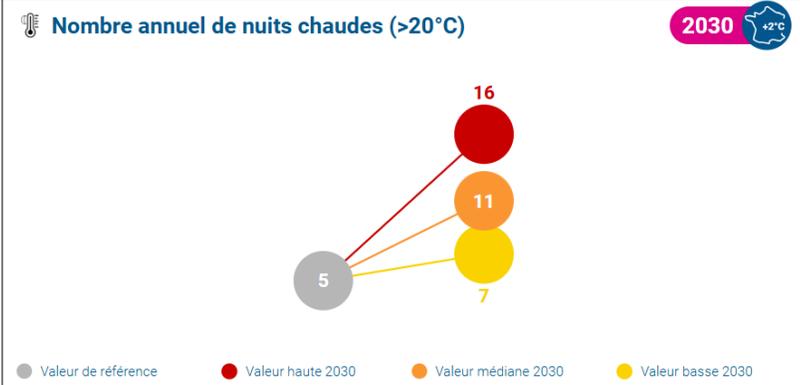
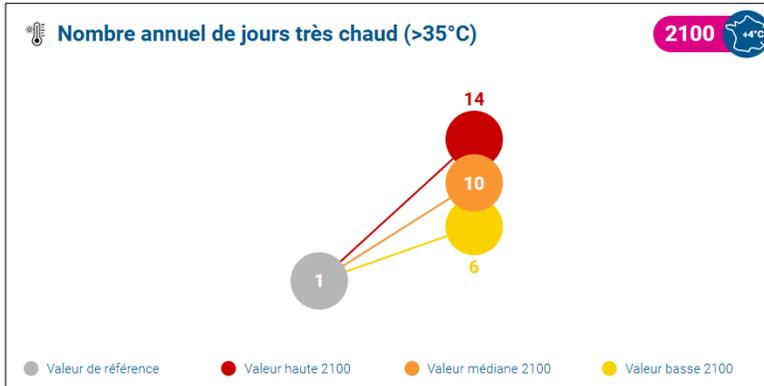
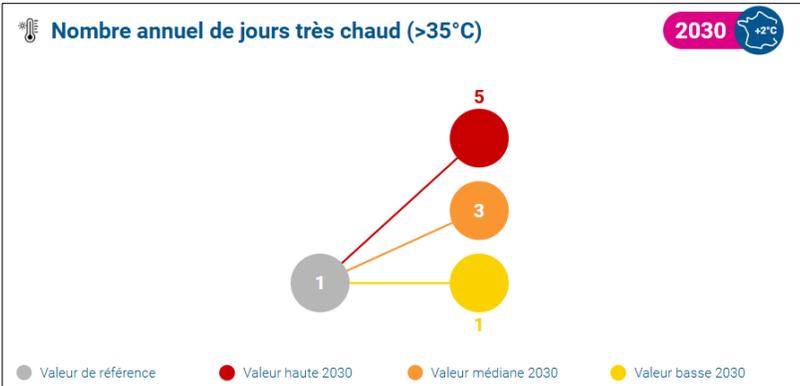
Urbanisme

Autour des
questions de
planification de
l'aménagement

Santé

Autour des
questions
sanitaires





Caractéristiques de Champigny-sur-Marne

La valeur de référence = 1976-2005

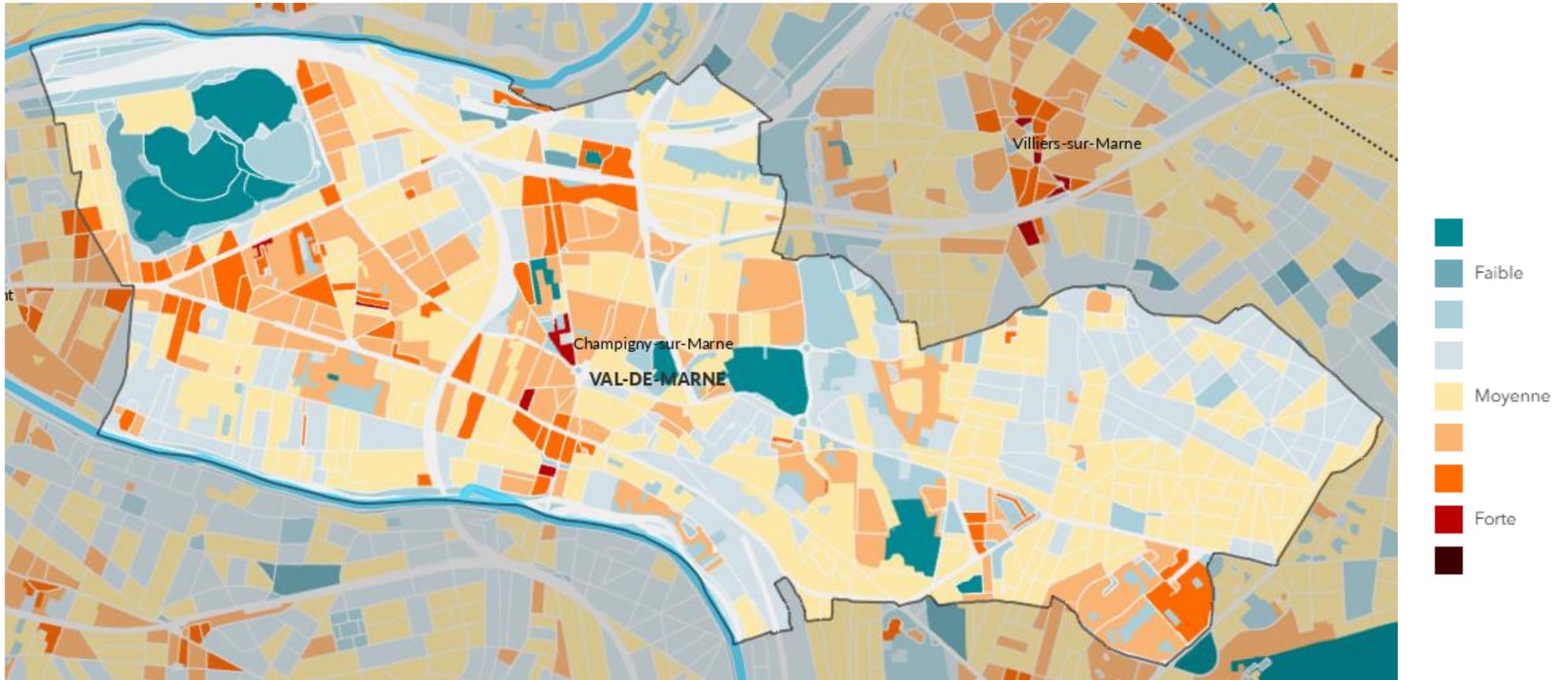
Pour L'horizon temporel retenu (2030 ou 2100), est présenté :

- La valeur médiane attendue
- Les deux bornes inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 90% pour la plupart des indicateurs (variabilité des modèles climatiques)

=> Champigny-sur-Marne est sensible au phénomène d'îlot de chaleur urbain, l'exposition au risque est **élevée**.

Éléments de diagnostic sur la chaleur urbaine

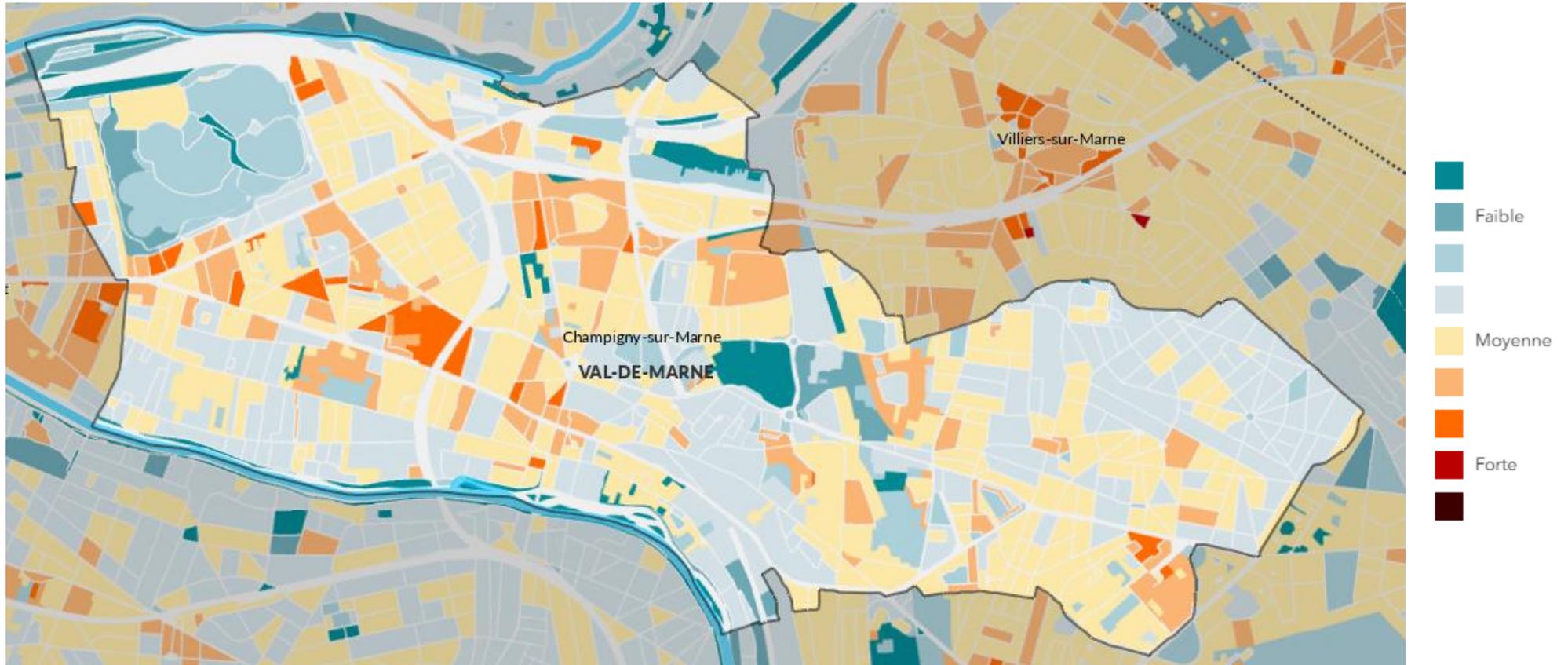
NIVEAU DE VULNÉRABILITÉ À LA CHALEUR URBAINE LA NUIT



La vulnérabilité est déterminée par le croisement à l'îlot des résultats de 3 composantes :

- l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU) ;
- la sensibilité des biens et des personnes à la chaleur urbaine;
- la difficulté à faire face du territoire.

NIVEAU DE VULNÉRABILITÉ À LA CHALEUR URBAINE LE JOUR



La vulnérabilité est déterminée par le croisement à l'îlot des résultats de 3 composantes :

- l'effet d'îlot de chaleur urbain (ICU) ;
- la sensibilité des biens et des personnes à la chaleur urbaine;
- la difficulté à faire face du territoire.

Un exemple de réponse adaptative à la chaleur urbaine

| TYPOLOGIE Niveau 2 | TYPOLOGIE Niveau 3 | Protection des espaces naturels existants, sauvages et non artificialisés | Mise en réseau des espaces verts (continuité de nature) trame verte bleue et brune | Amplification des espaces liés à l'eau et à la végétation | Désartificialisation des sols (limite le rayonnement infrarouge) du revêtement poreux à la pleine terre. améliore le pouvoir rafraîchissant la nuit | Conduite des arbres en ports libres (envisager le port libre sur les alignements plateaux rideaux existants) augmente le pouvoir d'ombrage sur les voiries. | Plantations d'arbres ombre/soleil = différence (-13C°) (rafraîchissement autour selon la surface plantée de 100 à 1000 mètres) pour micro forêt -6 C°, alignement -3 C°, isolé -2C°) peut limiter le refroidissement du revêtement minéral la nuit. | Création de fosses en continues végétalisées améliore le développement du végétal et la rétention en eau | Densification végétale arbres + arbustes 2 m (-2C°) améliore le pouvoir rafraîchissant la nuit | Plantation autour des bâtiments limite l'accumulation de chaleur le jour | Gestion différenciée (non fauchage) (-5C°) | Végétalisation toitures, murs grimpant des clôtures végétalisées refroidissent lentement limite les températures surfaces à |
|--------------------------------|---|---|--|---|---|---|---|--|--|--|--|---|
| Places publiques | trottoir, allée bituminée, | | | | | | | | | | | |
| Espaces verts | parcs, jardins, aires de jeux (allée bituminée, parkings associés, routes) | | | | | | | | | | | |
| Espaces ouverts dédié au sport | terrain de sport en plein air (parking associés, terrains inutilisés, contour des terrains) | | | | | | | | | | | |
| Cimetières | cimetières dalles de béton allées bituminées, parkings associés | | | | | | | | | | | |
| Terrains vacants | friches (dalles de béton, bâti désaffecté) | | | | | | | | | | | |
| Habitat collectif | (immeubles/résidences (cours intérieurs, dalles de béton parkings, trottoirs) | | | | | | | | | | | |

=> Pour chaque projet d'aménagement, des solutions résilientes seront proposées par typologie de projet

**Merci de votre
attention !**



Ville de Champigny-sur-Marne
Service Transition Ecologique
l.martelli@mairie-champigny94.fr

Projet TACCT COP 94



Sommaire

- 03** Pourquoi TACCT
- 05** Gouvernance
- 06** Principaux risques identifiés
- 07** Principaux indicateurs et premiers éléments de diagnostic



Pourquoi TACCT ?

Inondations, glissements de terrain, canicules inédites : ces événements extrêmes, conséquence du changement climatique, ne sont que la partie visible des risques sur le territoire



Une stratégie d'adaptation

Mettre en place une stratégie d'adaptation face au changement climatique et rendre le territoire plus résilient



Un accompagnement humain et financier

Démarrage « coaching » et réalisation du diagnostic des vulnérabilités avec ADEME & partenaires, et financement d'actions identifiées au diagnostic

Objectifs

Une démarche transversale et continue d'adaptation

01



Connaître

Appréhender les notions,
récolter les données, réaliser
le diagnostic

02



Planifier

A partir du diagnostic définir
une stratégie et un plan
d'actions

03



Agir

Mettre en œuvre le plan
d'actions

04



Evaluer

Observer, suivre, évaluer,
mettre à jour

Une gouvernance partagée

Une équipe projet portée par le service Développement Durable du Territoire



Comités techniques

Des comités élargis aux services concernés (techniques, juridiques, communication, finances, etc.) selon les thématiques abordées



Comités de pilotage

Comités décisionnels regroupant élus, direction générale, administration

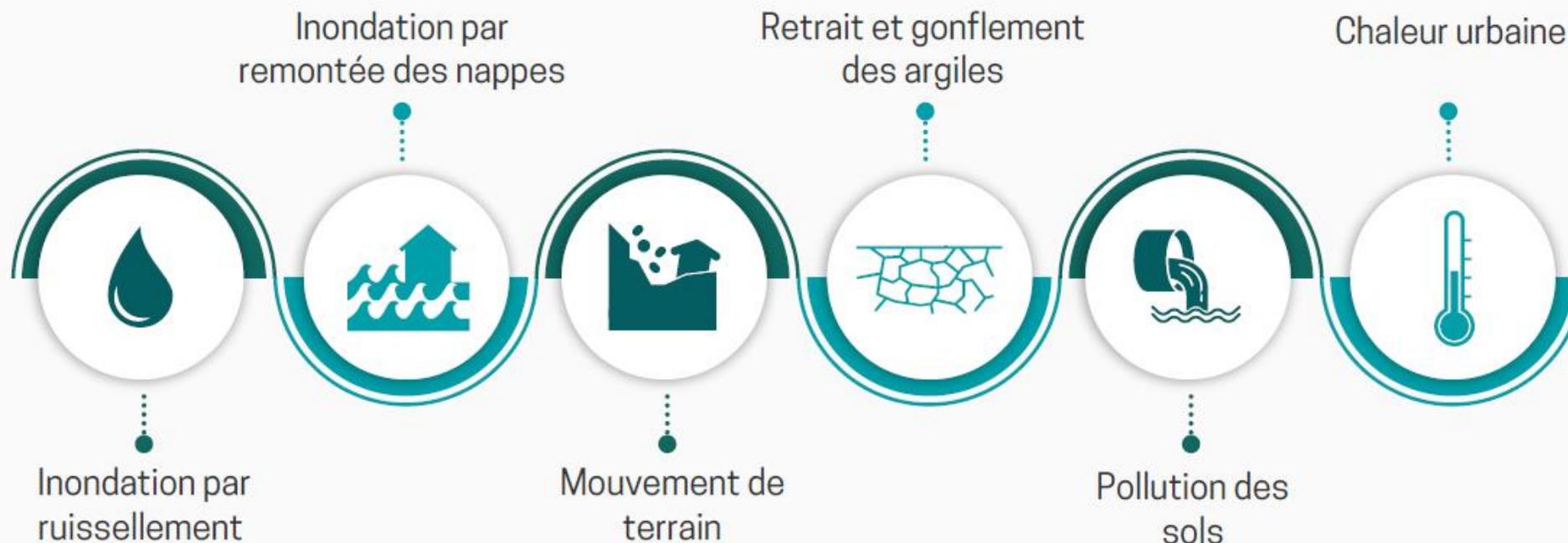


Instances de concertation

Sous différentes formes : ateliers de sensibilisation, réunion publiques, comité de quartier, etc.

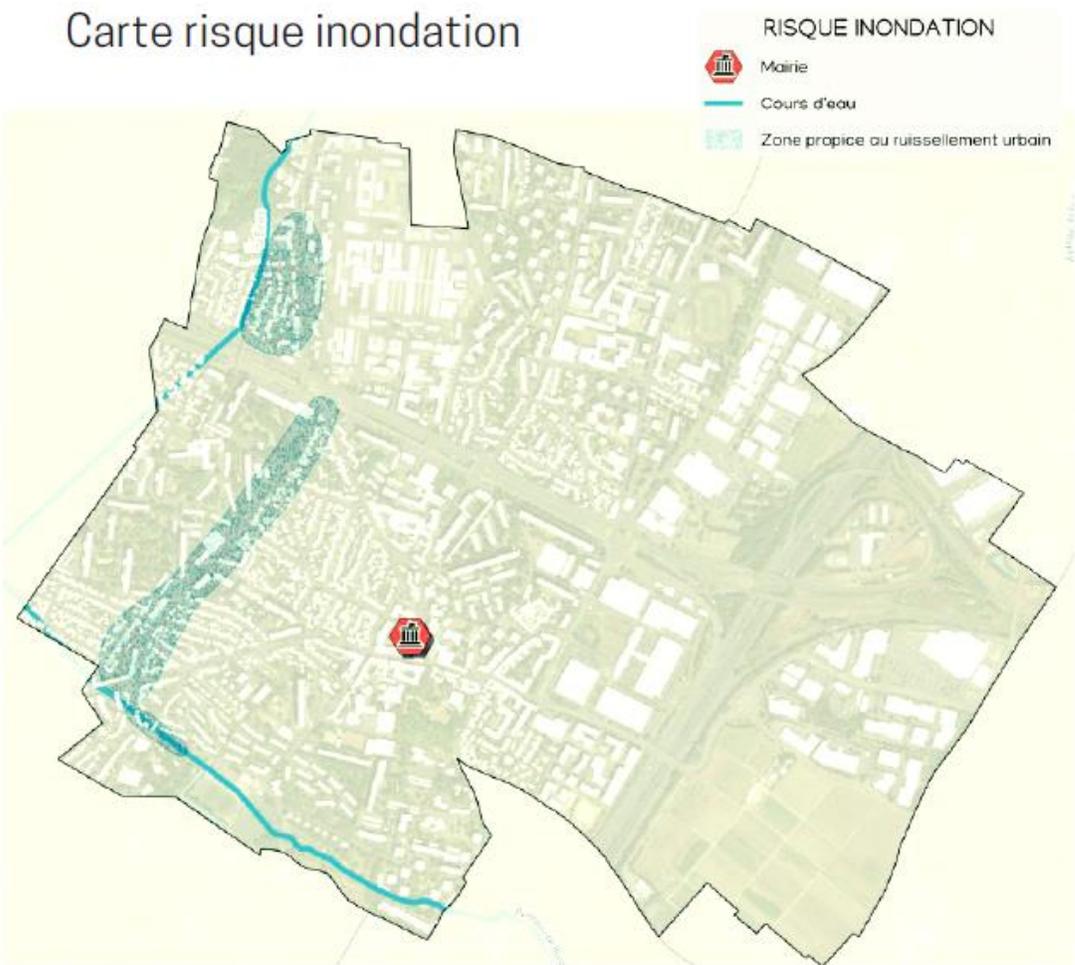
Principaux risques identifiés

Risques naturels et technologiques identifiés auxquels le territoire de Fresnes est déjà exposé (source : Géorisques et historique CatNat)



Diagnostic précipitations

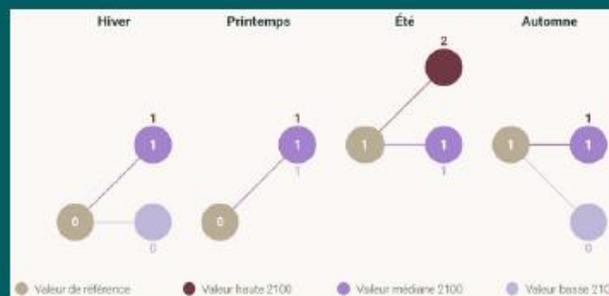
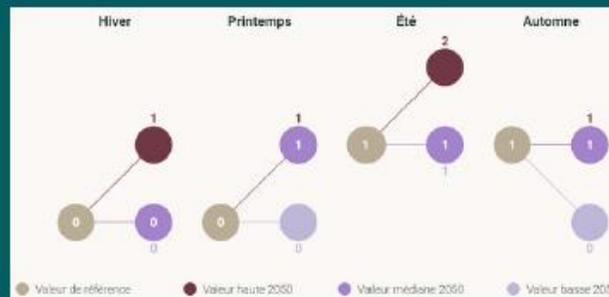
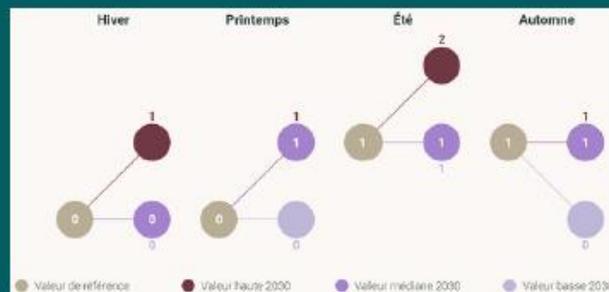
Carte risque inondation



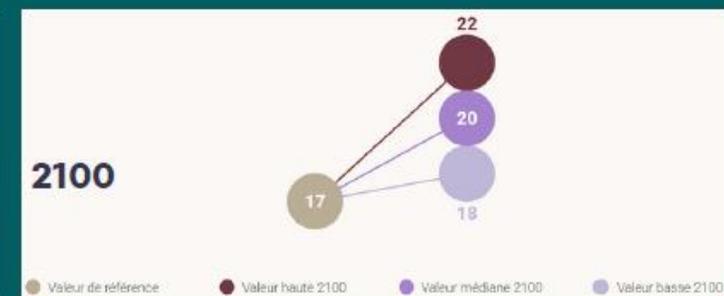
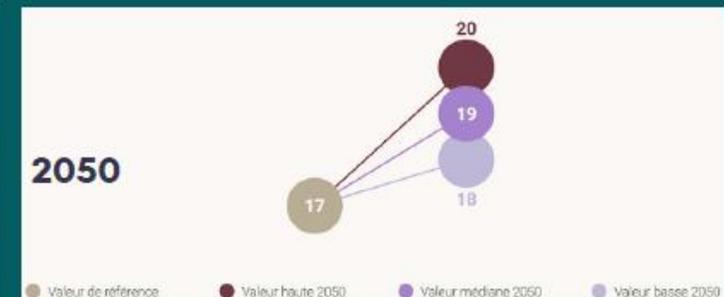
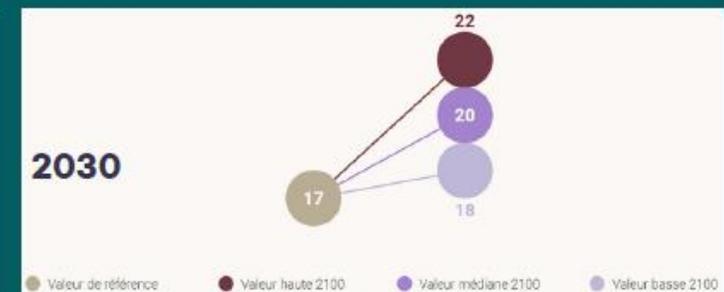
17/09/2025

Données Météo-France

Nombre de jours par saison avec fortes précipitations

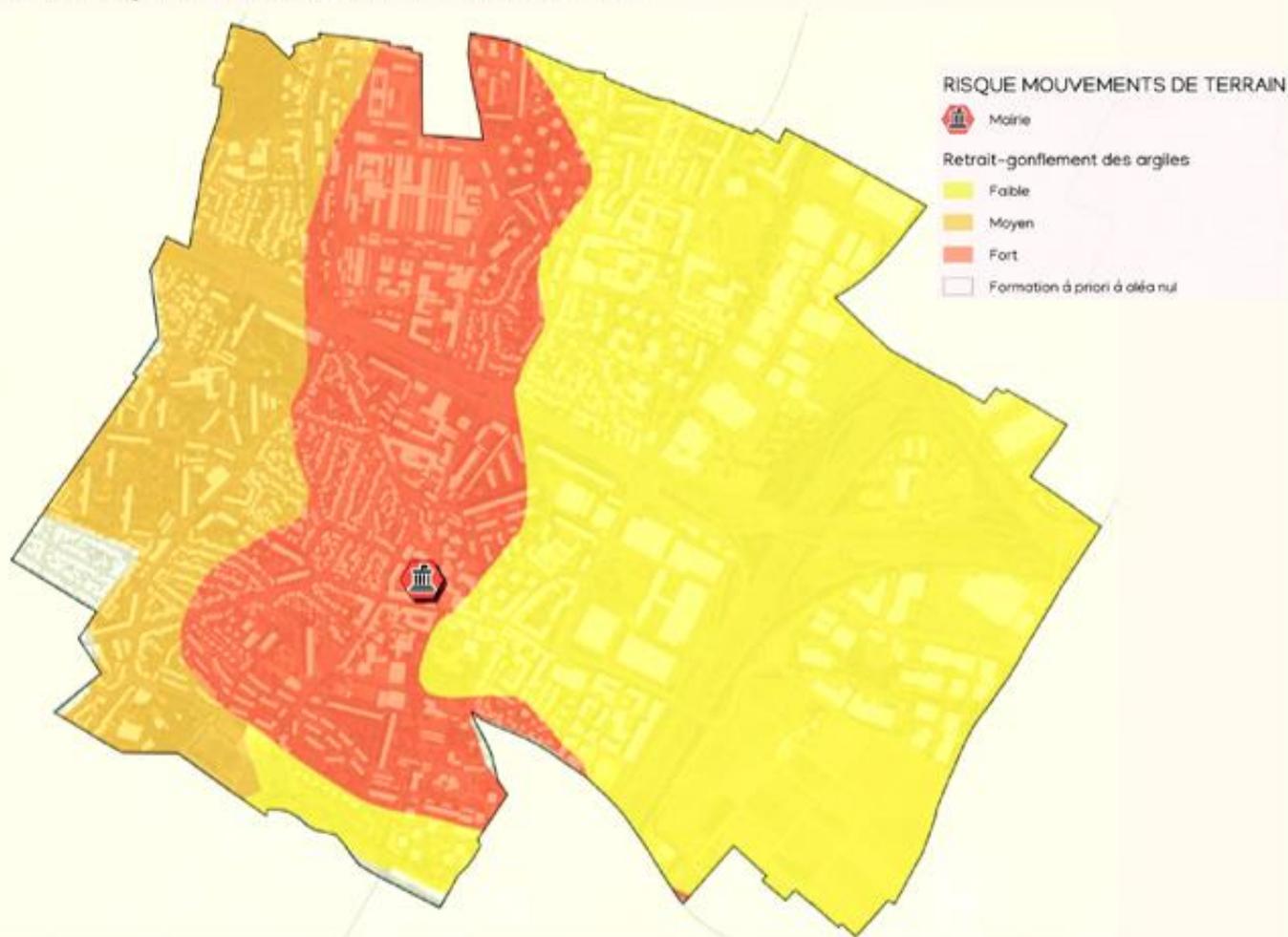


Cumul de précipitations quotidiennes remarquables (en mm)



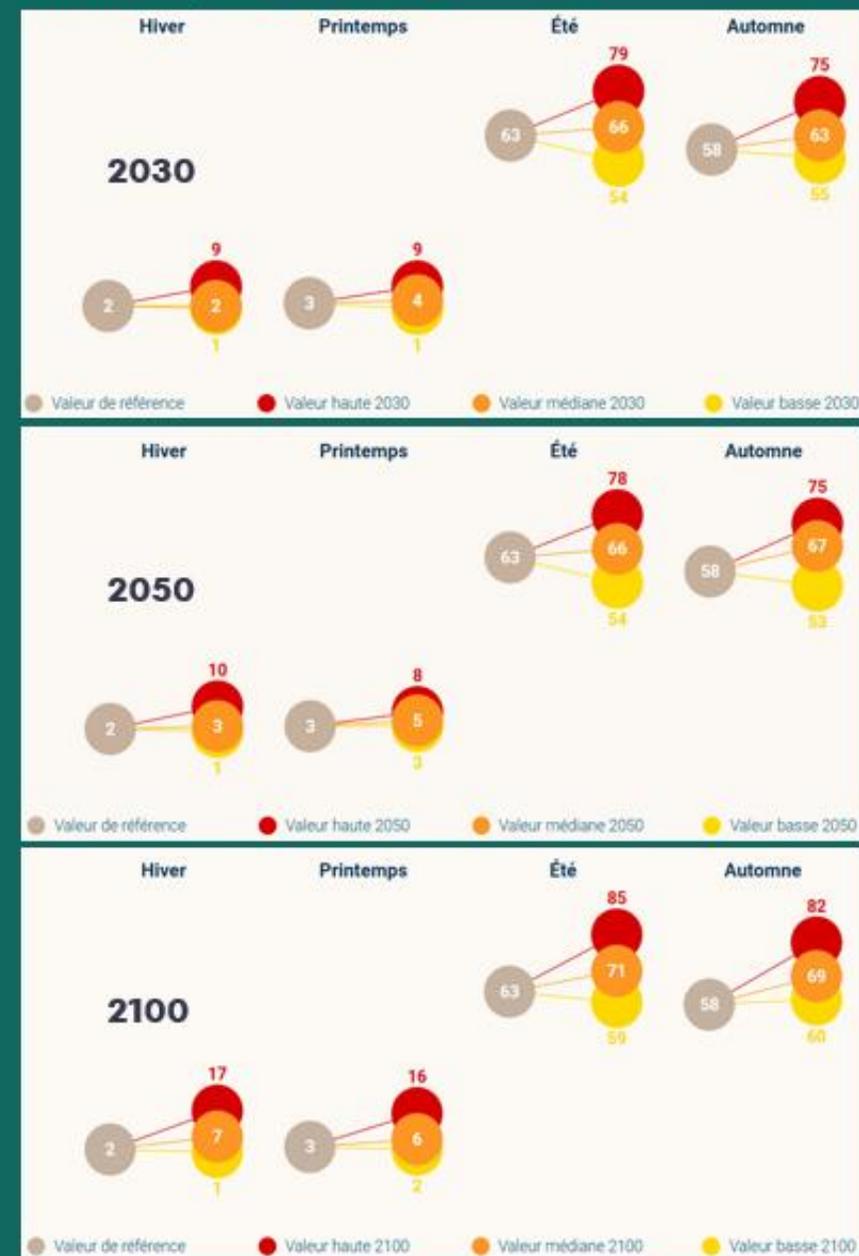
Mouvement de terrain et RGA

Carte risque mouvement de terrain / RGA

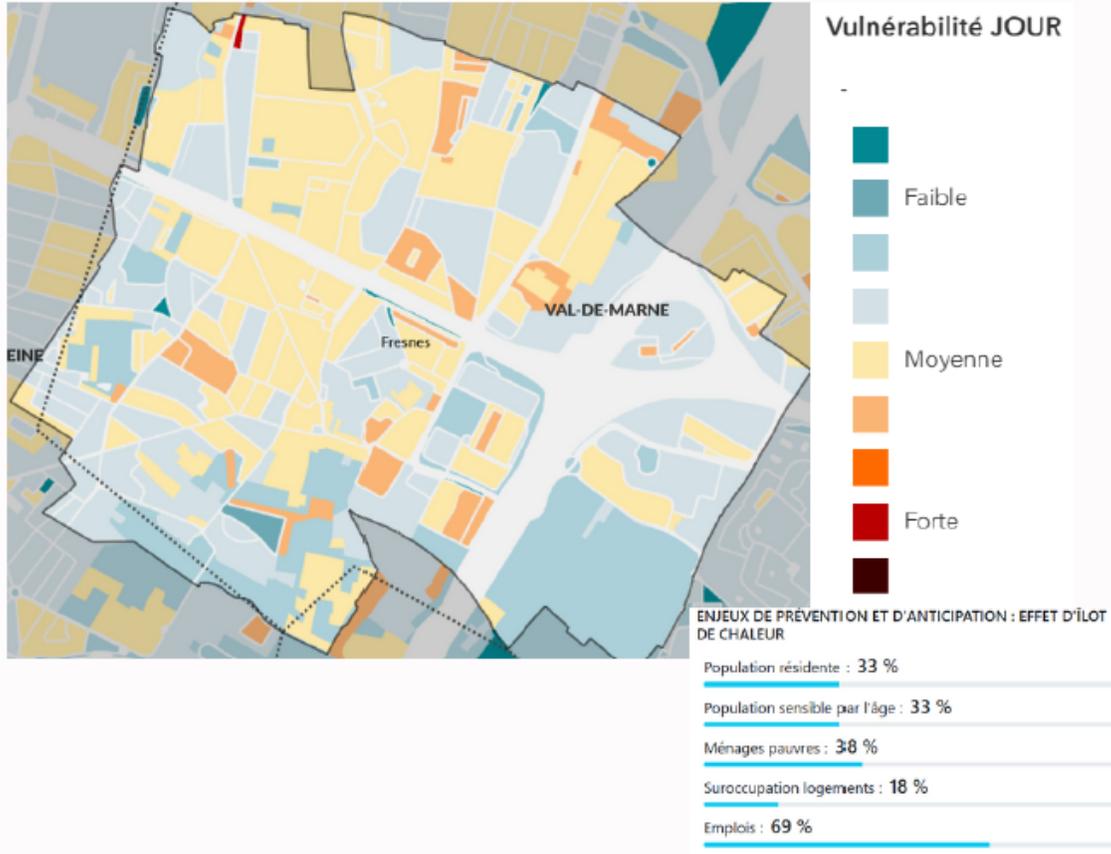


Données Météo-France et GéoRisques

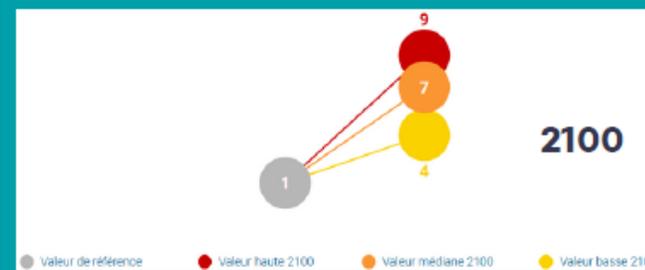
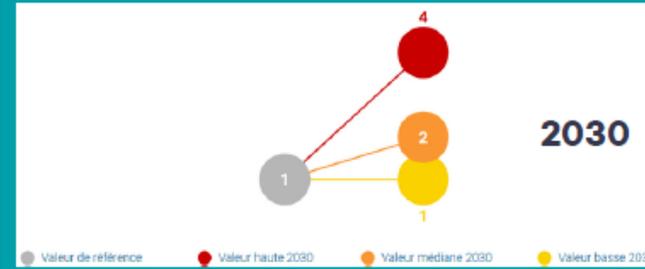
Nombre de jours par saison avec sol sec



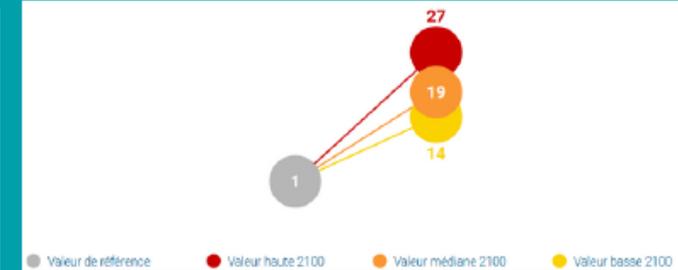
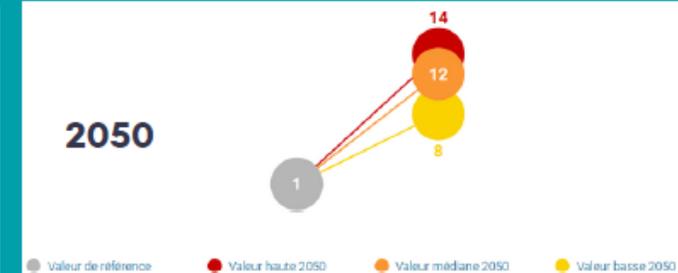
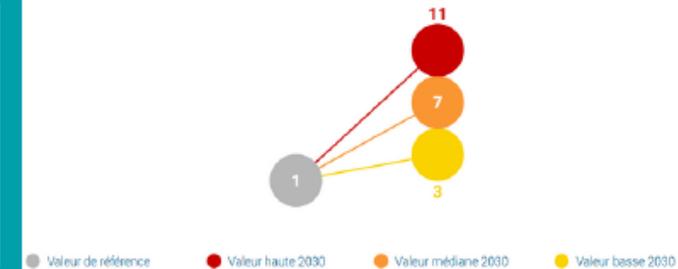
Vulnérabilité à la chaleur de jour (ICU)



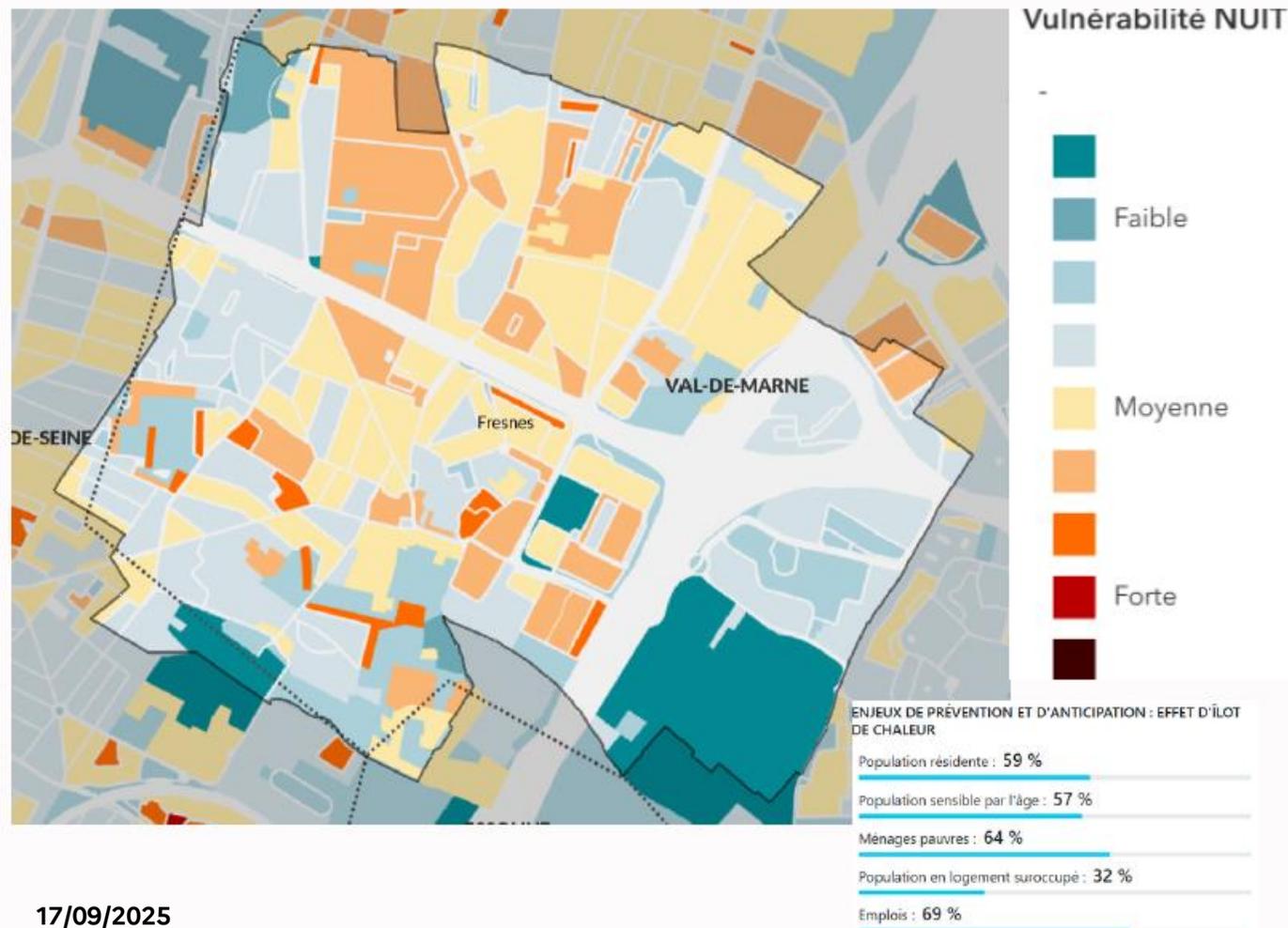
Nombre annuel de jours très chaud (>35°C)



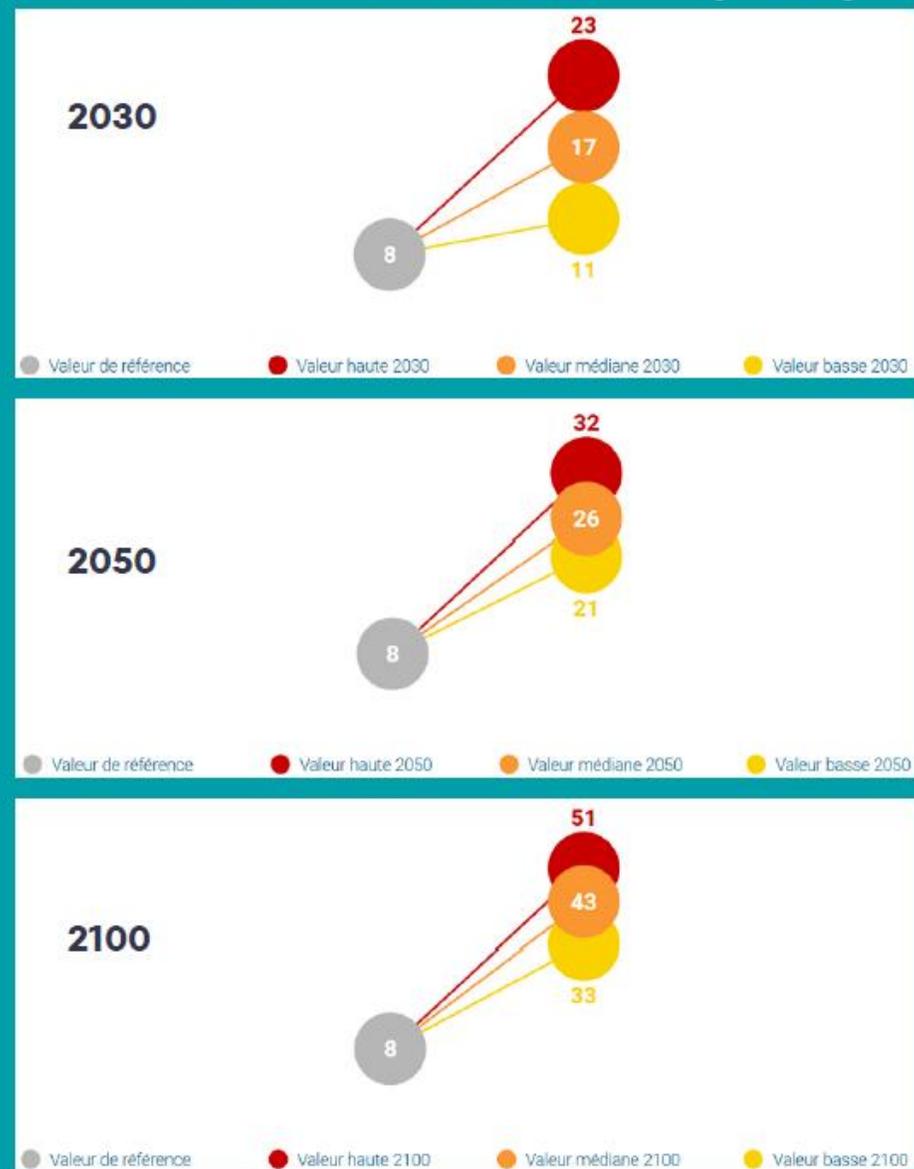
Nombre annuel de jours en vague de chaleur



Vulnérabilité à la chaleur de nuit (ICU)



Nombre annuel de nuits chaudes (>20°C)



Suites

01



Connaître

Appréhender les notions,
récolter les données, réaliser
le diagnostic

02



Planifier

A partir du diagnostic définir
une stratégie et un plan
d'actions

03



Agir

Mettre en œuvre le plan
d'actions

04



Evaluer

Observer, suivre, évaluer,
mettre à jour



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Ville de Fresnes

Service Développement Durable

 01 49 84 56 17

 clelia.cortesi@fresnes94.fr



V. Les ateliers : identification des actions d'adaptation

**Unité départementale du Val-de-Marne
DRIEAT**

Les ateliers

Objectif : enrichir la feuille de route par des actions d'adaptation sur la base des priorités pré-identifiées

4 tables thématiques:

1. Adapter la ville à la chaleur
2. Résilience des territoires et des services publics
3. Adaptation des espaces naturels
4. Adapter les sols aux excès et manque d'eau

Un formulaire pour partager vos projets :

<https://demarches.numerique.gouv.fr/commencer/action-d-adaptation-cop-regionale-2025>

→ Dirigez-vous vers la mezzanine (parcours fléché) où vous sera indiquée la table de votre atelier
